BUREAUX ET REDACTION
9334 Avenue Jasper Est,
EDMONTON.
Ce journal est publié tous les jeudis par la "Compagnie de Publication du Courrier de l'Ouest, Ltée."
Abonnement annuel:
CANADA $1.00
ETATS-UNIS 1.50
EUROPE. . . . . .10 frs.

LE COURRIER DE L'OUEST

TARIF DE LA PUBLICITE
Toutes les communications concernant la publicité et la rédaction doivent être adressées BOITE POSTALE 98. TELEPHONE 1675 EDMONTON.
Les taux d'insertion d'annonces sont envoyés sur demande.

NUMERO 52. EDMONTON, JEUDI, 22 OCTOBRE 1914 FONDE EN 1905.

CONFERENCE DU R. P. HUDON

Le meilleur moyen de s'enrichir: c'est d'économiser intelligemment. — Quelques conseils que devraient suivre toutes les familles canadiennes-françaises.

Si nous ne craignions pas d'employer une épithète quelque peu usée, nous dirions que la conférence donnée dimanche soir, par le R. P. Hudon, S.J., sous les auspices du Cercle Grandin, de l'A. C. J. C. fut un beau succès. Et malgré cela nous n'aurions point rendu toute notre pensée car à notre avis ce fut mieux encore: Ce fut une admirable leçon, dont les fruits, nous l'espérons, seront pour le distingué recteur du Collège des Jésuites la meilleure et la plus douce récompense à ses efforts.

Le conférencier avait choisi un sujet d'actualité tout simple, il nous parla de l'Economie. Et comme tous les sujets simples, — lorsque l'on sait les traiter avec talent, — il provoqua dans l'auditoire un vif intérêt et causa une impression dont il fut facile de juger la profondeur en écoutant les commentaires que chacun fit après la réunion.

Au début de la soirée, M. A. Boileau, président du Cercle Grandin, en présentant le conférencier, nous annonça que cette causerie serait la première d'une série qui serait donnée pendant le cours de l'hiver. Pour peu que les conférences à venir aient l'intérêt de celle de dimanche dernier, nous pouvons prédire aux membres du Cercle Grandin que leur initiative rencontrera auprès du public de langue française d'Edmonton l'accueil le plus chaleureux et qu'ils se seront acquis la reconnaissance des nombreux auditeurs qui se promettent de ne pas manquer une seule de ces soirées que la première nous promet aussi intéressantes qu'instructives.

Nous avons évalué le nombre des auditeurs du R. P. Hudon à deux cent cinquante, peut-être dépassait-il ce chiffre, il ne lui était pas, à coup sûr, inférieur. La plupart des membres du clergé des différentes paroisses de la ville, étaient présents, ainsi que l'élite de la société canadienne-française.

Les membres du Conseil de direction du Cercle Grandin, succursale de l'A. C. J. C., de Montréal, avait pris place sur l'estrade. Entourant le président du Cercle, M. A. Boileau, nous avons remarqué MM. Bertrand, R. Royal, P. R. Rouillard, Prince, Boivin, Grégoire, Turgeon et M. Napol. Laliberté, président du Cercle Lacombe.

Avant que le R. P. Hudon prit la parole, deux des membres du Cercle Grandin se firent très applaudir, l'un M. Antonio Prince dans la déclamation d'un poème de Paul Déroulède: "C'était un enfant, dix-sept ans à peine...", l'autre M. Roy Royal dans deux chansons patriotiques très goûtées par l'auditoire, notamment la marche immortelle de "Sambre-et-Meuse," accompagné au piano par Mme T. E. Gagner.

Puis M. A. Boileau présenta le conférencier à l'auditoire, en déclarant sa tâche superflue, attendu que la réputation comme orateur du R. P. Hudon a depuis longtemps fait le tour de la province; les applaudissements nourris qui saluèrent ces paroles du président prouvèrent amplement le bien-fondé de sa constatation!

"Le moyen de s'enrichir"

Le R. P. Hudon, en conférencier consommé, commença par la note humoristique en déclarant qu'il ne s'étonnait nullement du grand nombre de personnes présentes, car chacune d'elles avait sans doute été alléchée par le titre de la conférence, "Le moyen de s'enrichir," et se réjouissait de repartir en emportant précieusement le "secret de devenir millionnaire"", aussi craignait-il que quelques-uns ne fussent désillusionnés en apprenant que le nom du "Philtre enchanté" était L'ECONOMIE! Voyant alors son auditoire mis en belle humeur par cette boutade, le Révérend Père entra immédiatement dans le vif de son sujet.

Suite à la page 8

LES NOUVEAUX MINISTRES FEDERAUX CANADIENS-FRANÇAIS

L'hon. T. Chase Cassegrain devient ministre des Postes, et M. P. E. Blondin succède à l'hon. M. Nantel au portefeuille du revenu de l'Intérieur.

Ottawa, 21 — L'hon. T. Chase Casegrain, de Montréal, et M. P. E. Blondin, député du Comité Champlain, ont été assermentés aujourd'hui comme membres du Cabinet Borden, par Son Altesse le Duc de Connaught. L'hon. M. Cassegrain a pris le portefeuille de Ministre des Postes, laissé vacant par la démission de l'hon. Pelletier, contraint de rentrer dans la vie privée par l'état précaire de sa santé.

M. Blondin devient Ministre du Revenu de l'Intérieur en remplacement de l'hon. Bruno Nantel, nommé à la Commission des Chemins de fer, au poste laissé vacant par M. E. Bernier.

La nomination de l'hon. Cassegrain comme ministre fédéral était attendue mais celle de M. Blondin a causé une surprise dans la plupart des cercles politiques. M. Blondin a été élu député à la Chambre des Communes pour la première fois en 1908, il fut réélu en 1911 et choisi comme vice-président de la Chambre.

L'hon. T. Chase Cassegrain se présentera devant les électeurs du comté de Québec, au siège laissé vacant par l'hon. Pelletier qui se retire de la politique.

---o---

PAS D'ELECTIONS FEDERALES AVANT 1915

Toronto, 20 — L'hon. R. Rogers a déclaré qu'il est improbable que des élections fédérales aient lieu avant 1915. Sir R. Borden n'a jamais considéré que la nouvelle de la dissolution du Parlement cet automne put être sérieuse.

---o---

ON COMMANDE 50,000 SELLES AU CANADA

Ottawa, 21 — L'hon. R. Rogers a annoncé publiquement que les manufacturiers canadiens ont reçu la commande de 50,000 selles; 15,000 pour la France, 20,000 pour la Russie, 10,000 pour l'Angleterre et 5000 pour le Canada. Les commandes ont été placées dans toutes les villes du Canada, de Halifax à Vancouver.

---o---

LE PREMIER CONTINGENT CANADIEN SERA ENVOYE EN FRANCE EN DECEMBRE

Ottawa, 21 — L'opinion générale aux quartiers de la Milice est que le contingent canadien, actuellement au camp de Salisbury, en Angleterre, sera envoyé en France dans le cours du mois de décembre. On ne croit pas que l'hon. Sam Hughes revienne au Canada avant que les troupes canadiennes soient parties pour le front.

---o---

LA REVOLTE AU SUD-AFRICAIN EST TERMINEE

Londres, 21 — La révolte de troupes boers au Sud-Africain est virtuellement terminée. Une partie des rebelles ont été faits prisonniers et un certain nombre d'autres se sont rendus.

---o---

$35,000 POUR UNE OPERATION CHIRURGICALE

Paris, 21 — Lorsque les Allemands pénétrèrent dans la ville d'Epernay ils exigèrent une taxe de guerre de $35,000. Durant la bataille de la Marne, un prince de la maison impériale allemande fut grièvement blessé. Il n'y avait pas de chirurgien allemand à Epernay, et l'on dut avoir recours, pour pratiquer une opération urgente à un chirurgien français, le Dr Véron, demeuré à Epernay.

Le Dr Véron exigea avant de pratiquer l'opération qu'on lui versât une somme égale à l'impôt de taxe prélevé sur la ville d'Epernay. Cette somme lui fut immédiatement versée en or allemand. Le Dr Véron la remit alors intégralement aux autorités françaises d'Epernay.

-:- Nouvelles du Théâtre de la Guerre -:-

BRILLANTS EXPLOITS OPERES SUR L'AILE DROITE FRANÇAISE

Les Prussiens sont repoussés à 32 milles au nord-est d'Epinal.

De la ligne de combat, via Paris, 20 — Des rencontres sanglantes qui eussent mérité, en d'autres guerres, l'appellation de batailles, ont lieu incessamment sur l'aile droite française s'étendant vers le nord de la Suisse. Ces rencontres sont provoquées par l'acharnement que mettent les Allemands à vouloir s'emparer des forteresses de Verdun, Toul et Epinal, dans le but de s'ouvrir une route vers la France. La valeur des troupes françaises est telle cependant que ces assauts désespérés des troupes du Kaiser sont incessamment repoussés à mesure qu'ils se produisent.

Saint-Dié, sur la Meurthe, à 32 milles au nord-est d'Epinal, a été le centre des attaques de la journée. Les Allemands ont été repoussés et ont subi des pertes terribles.

Le choc s'est également fait sentir sur la frontière d'Alsace et de Lorraine; le fameux corps des Alpins français est venu en contact aujourd'hui avec l'ennemi dans la région des Vosges. Les canons de montagne de ces troupes d'élite ont fait merveille. Les Alpins ont coupé complètement les communications par voie ferrée entre Colmar et Mulhouse, ce qui a pour effet d'entraver considérablement l'envoi d'approvisionnements aux troupes de l'aile gauche allemande.

Les Allemands ont amené des mortiers de 10 pouces, dans le but évident de s'en servir en prévision du siège possible de Belfort; mais pour entraver l'exécution de ce projet les Français ont repris l'offensive et se sont de nouveau avancés au delà d'Alkirch.

Dans la Basse-Alsace des forêts immenses de sapins sont en feu.

Dans les retranchements, où les adversaires sont face à face, depuis bientôt six semaines, aucun changement ne s'est produit.

---o---

"L'Humanité" allemande

Pétrograd, 20 — Des blessés russes mutilés par les Allemands ont été amenés aujourd'hui dans les hôpitaux de Petrograd. La plupart de ces hommes ont eu la langue coupée.

---o---

Les Socialistes français ne veulent pas de la paix

Bordeaux, 20 — Les Socialistes de France ont déclaré inopportunes et prématurées les propositions faites par les Socialistes des Etats-Unis de tenir un Congrès socialiste international en faveur de la Paix.

---o---

Soldats anglais mutilés par les Allemands

Montréal, 20 — Dans une lettre que vient de recevoir son frère établi à Montréal, le caporal Stanley Cooke, du régiment Royal North Lancashire, déclare qu'il a vu dix blessés dont les mains avaient été coupées par les Allemands.

---o---

L'HOPITAL CANADIEN EN FRANCE

Ottaa, 21 — Le gouvernement a reçu hier un cablogramme de l'hon. G. H. Perley, Haut-Commissaire intérimaire du Canada à Londres, annonçant que l'hôpital de 50 lits offert par le Canada à la France, sera installé dans le Casino de Dinard, sur la côte bretonne.

---o---

Les expoits d'un Sénégalais

Paris, 20 — Les exploits d'un tirailleur sénégalais font en ce moment le tour de la presse parisienne.

Ce noir, véritable géant, ayant appris à conduire une automobile dans son pays, est le chauffeur d'un général français. Il y a quelques jours le Sénégalais reçut l'ordre d'aller attendre le général en un certain endroit à une heure fixée; le brave chauffeur partit avec sa fidèle 100 H. P. mais en cours de route il rencontra une patrouille allemande; le tirailleur, qui est un fin tireur, ne put échapper à la tentation de faire le coup de feu contre les ennemis de "Madame France," il fit de si bel ouvrage qu'il anéantit complètement la patrouille du Kaiser. A l'heure fixée le bon géant était au rendez-vous pour attendre son général avec une auto chargée de fusils, lances, casques, selles et épées allemands.

---o---

LA BATAILLE DES FLANDRES ET DE PICARDIE

Les Français, les Belges et les Anglais font des progrès partout. Chacun des adversaires amènent des renforts. — La lutte se poursuit avec acharnement.

Londres, 21 — Dans les Flandres et la Picardie la lutte se poursuit avec acharnement. L'armée belge, secondée par les alliés, défend toujours la rivière Yser, qui se jette dans la mer du Nord, entre Ostende et Dunkerque, empêchant ainsi les Allemands de faire des progrès le long de la côte.

Ce fait est annoncé dans le communiqué officiel français publié cet après-midi. Depuis dimanche les alliés et les Allemands se battent avec acharnement à Nieuport, qui commande la traverse de la rivière Yser.

Plus au sud les alliés tentent de s'approcher de Lille, qui est aux mains des Allemands depuis un temps assez long. Les armées françaises s'avancent vers l'est, au nord et au sud d'Arras.

A l'angle formé par la ligne de combat, les Allemands tentent de furieux assauts pour rompre les rangs de l'armée française, mais ces assauts demeurent sans résultats: les Français ne plient pas.

Dans l'est, le long de la Meuse, les Français progressent journellement.

Un communiqué officiel déclare que les alliés ont détruit hier quinze mitrailleuses allemandes, et se sont emparés d'une batterie de canons de gros calibre aux environs de St-Mihiel.

Des deux côtés les adversaires amènent d'importants renforts sur la ligne du feu. Les Allemands ont jeté sur les alliés tous leurs soldats disponibles qui étaient en Belgique.

De source hollandaise on apprend que des trains entiers emmènent sans relâche des blessés en Allemagne.

Le nouveau champ de bataille qui est découvert et sans abri d'aucune sorte rend les combats beaucoup plus meurtriers que dans les régions de l'Aisne et de la Marne.

---o---

ILS RECOMMENCENT A BOMBARDER LA CATHEDRALE DE REIMS

Paris, 20 — On apprend que les Allemands ont encore lancé des obus sur la cathédrale de Reims, au cours de la semaine dernière.

---o---

LES JEUNES FILLES ONT CREUSE DES TRANCHEES

Londres, 17 — Une dépêche de Pétrograde à l'agence Reuter dit:

On attribue aux paysans, au nombre desquels on compte un grand nombre de jeunes filles, l'échec que les Allemands ont éprouvé dans leur tentative de traverser la Vistule au cours d'un récent combat.

Les jeunes filles ont aidé les soldats russes à creuser des tranchées.

LA GUERRE MODERNE

Une adroite ruse de guerre des Français.

De la ligne de combat, via Paris, 21 — A un certain endroit de la ligne du feu un emplacement stratégique important fut tour à tour pris et abandonné une dizaine de fois par les Français.

Il y a quelques jours les Français reprirent encore cette position et la conservèrent pendant dix heures; ils furent néanmoins obligés de se replier devant une force allemande considérable. Les Allemands commencèrent à y établir d'importants retranchements presqu'immédiatement après y avoir pris position.

Soudain la terre trembla et des explosions assourdissantes se produisirent.

Les Français avaient mis à profit leur occupation de l'endroit pendant dix heures pour le miner complètement; et leur retraite était une ruse de guerre.

Trois régiments allemands employés aux retranchements furent anéantis.

---o---

CONTRE M. POINCARE

Londres, 20 — Le correspondant de l'Exchange Telegraph à Paris a envoyé la dépêche suivante:

"A présent que les quartiers-généraux de l'état-major français ont été changés, nous pouvons dire que lorsque le président Poincaré visita le général Joffre la semaine dernière à Romilly-sur-Seine, un aviateur allemand lança une bombe dans la ville, ne causant aucun dommage.

"Un espion avait communiqué à l'ennemi la nouvelle de la visite prochaine du président de la République. Les Allemands envoyèrent un de leurs meilleurs pilotes et lui donnèrent l'ordre de jeter une bombe sur les quartiers occupés par le général Joffre et M. Poincaré. Un aviateur français, du nom de Gramnz, se lança immédiatement à la poursuite de l'aviateur ennemi et le força à descendre et à se rendre. Gramnz fut récompensé par M. Poincaré qui lui épingla la croix de la Légion d'Honneur sur sa tunique."

---o---

LA BATAILLE DE LA MARNE

Les pertes françaises seraient de 15,000 morts et de 112,000 blessés.

Paris, 18 — Le gouvernement n'a pas encore publié aucune liste officielle des pertes subies par les armées françaises. Les parents des soldats ont reçu des notifications individuelles et de courtes listes d'officiers tués sont publiées par la presse.

On tient cependant de source digne de foi que, pendant les six jours de la bataille de la Marne, les pertes françaises se sont élevées à 15,000 tués et à 112,000 blessés.

---o---

LA MISERE EST INTENSE EN BELGIQUE

Londres, 21 — La misère est très grande en Belgique par suite du manque d'approvisionnements qui tous ont été réquisitionnés pour l'usage des troupes allemandes. Les Américains envoient des provisions, notamment à Bruxelles où la détresse dépasse tout ce que l'on peut concevoir.

---o---

SUCCES JAPONAIS

Les opérations autour de Tsing-Tau sont défavorables aux Allemands.

Tokio, Japon, 18 — Le rapport officiel suivant a été donné hier, au sujet des opérations japonaises autour de Tsing-Tau, siège du gouvernement du protectorat allemand de Kiao-Chow.

Les forts allemands, les navires de guerre et les aéroplanes tentent en vain d'arrêter l'avance des Japonais. Nous n'avons souffert aucun dommage.

Les navires de guerre japonais ont réduit au silence le fort Iltis et ont mis un navire de guerre hors de portée de leurs canons.

L'ANGLETERRE FAIT D'IMPORTANTES COMMANDES AU CANADA

Un agent officiel du gouvernement de Londres vient acheter au Canada des selles, vêtements, chaussures, etc.

Ottaa, 20 — Fred Stobart, agent acheteur pour le gouvernement britannique, est arrivé à Ottawa aujourd'hui et a eu une longue entrevue avec l'hon. Robert Rogers, président du Comité d'Achats, et les autres membres du gouvernement. Un certain nombre de manufacturiers et d'entrepreneurs canadiens sont également venus à la capitale pour rencontrer M. Stobart.

Lors de la déclaration de guerre les autorités britanniques ont chargé le gouvernement canadien d'agir comme Comité d'Achats pour leur propre compte. Ce comité a acheté, d'après les ordres qui lui ont été envoyés, d'énormes quantités d'avoine et de foin qui ont été expédiés directement aux quartiers généraux de l'armée britannique actuellement en France.

M. Stobart est venu au Canada dans le but de donner des commandes considérables de selles, souliers, vêtements et autres approvisionnements pour l'armée britannique. Ces commandes venant s'ajouter aux commandes importantes des gouvernements français et russe qui ont déjà été confiées aux industriels canadiens vont donner un regain d'activité à de nombreuses industries du Canada et créeront du travail pour des milliers d'ouvriers pendant tout l'hiver. Les agents acheteurs des gouvernements français et russe qui sont passés au Canada il y a quelque temps ont acheté un nombre considérable de brides et de selles.

Des officiers français arrivés cette semaine à New-York à bord de la Touraine ont pour mission d'acheter 25,000 chevaux en Amérique.

---o---

LA QUESTION DE LA "PROHIBITION" SERA SOUMISE AUX ELECTEURS

Le Parlement d'Alberta décide de soumettre à la ratification des électeurs de la province un projet de loi pourvoyant à la fermeture des bars.

Les membres du Parlement d'Alberta ont décidé, au cours de la séance de lundi après-midi, de soumettre par voie de référendum aux électeurs de la province la question du maintien ou de la fermeture de tous les bars existant actuellement en Alberta.

Cette importante décision a été prise à la suite de la remise d'une pétition, portant 24,000 signatures, demandant au Parlement d'abolir le commerce des liqueurs enivrantes dans toute l'étendue de la province.

La mesure législative autorisant ce référendum a été proposée par le premier-ministre, secondée par l'hon. Duncan Marshall, ministre de l'Agriculture. Cette mesure est conforme aux dispositions de la Loi concernant la Législation directe.

La date du vote sera fixée par le Lieutenant-Gouverneur en Conseil. L'article huit de la Loi de la Législature directe porte que la convocation des électeurs à prendre part à un référendum ne peut être rendue publique avant qu'un délai de trois mois se soit écoulé depuis la clôture de la session, et elle doit l'être avant qu'un délai de 10 mois se soit écoulé après la session; le vote doit avoir lieu du 23ème jour au 27ème jour après la publication de l'avis du vote. De toutes façons ce référendum ne pourra donc avoir lieu avant le milieu de février.

Les partisans de la Tempérance ont demandé que ce référendum ait lieu le premier mardi de juin. Les partisans du statu quo ont combattu le projet de référendum devant le comité d'étude sous le prétexte que ce référendum ne rentrait point dans le cadre de la Législation directe. Les députés, formant le comité d'étude de la proposition ci-dessus, ont décidé du contraire.

---o---

SUR LA FRONTIERE RUSSO-ALMANDE

Londres, 20 — Les communiqués russes et allemands sont d'accord pour déclarer qu'il n'y a pas de changements importants sur la ligne de combat russo-allemande. Cette ligne, actuellement, va du nord au sud, bordant la frontière de la Prusse de l'est et traversant la Pologne russe et la Galicie. Les Autrichiens toutefois déclarent avoir repoussé les Russes en Galicie.

Une violente canonnade continue autour de la forteresse de Przemysl; plusieurs forts de la ceinture extérieure auraient été détruits par les Russes.

Des combats acharnés continuent d'avoir lieu journellement le long des rivières Vistule, Sau et Dniester.

Un correspondant de guerre italien dit que les Allemands et les Autrichiens n'ont pu prendre l'offensive, mais qu'ils ont repoussé de forts contingents de cavalerie à l'ouest de Varsovie.

Sarajevo, la capitale de la Bosnie, est complètement assiégée par les troupes serbes. Les Autrichiens jugent actuellement à Sarajevo le procès des assassins du grand-duc héritier d'Autriche.

On croit que les Serbes attaqueront la ville avant que le verdict soit rendu.

LE DEPARTEMENT DE LA MILICE VIENT DE DONNER ORDRE DE RECRUTER IMMEDIATEMENT 15,000 HOMMES

Le recrutement de soldats canadiens se poursuivra jusqu'à la fin de la guerre

Ottawa, 20 — Le Département de la Milice canadienne vient de donner ordre de recruter immédiatement 15,000 hommes pour le deuxième contingent canadien qui sera envoyé en Europe dans le cours du mois de décembre.

On attend incessamment l'arrivée des instructions du War Office de Londres qui préciseront la constitution de ce contingent; il est certain que ce dernier comprendra de l'infanterie, de l'artillerie, de la cavalerie et du génie.

Le recrutement se fera par le moyen de districts militaires; ces districts seront au nombre de neuf avec quartiers généraux à Halifax, Québec, Montréal, Kingston, Toronto, London, Winnipeg, Calgary et Victoria.

L'examen des recrues se fera dans chaque ville.

Sir Robert Borden a annoncé que dans un an le nombre des soldats canadiens en service actif dépassera 100,000, si le War Office de Londres a besoin de ce supplément de forces, sur la ligne du feu.

Il y a actuellement 32,000 soldats canadiens au camp de Salisbury et huit mille autres hommes sont en service au Canada pour la défense territoriale. D'autre part comme le recrutement ne cessera pas avant que 30,000 engagements nouveaux aient été reçus dans les neuf districts militaires, il s'ensuit que dans un délai de deux mois les forces militaires canadiennes seront de 70,000 hommes.

Sir Robert Borden, dans son manifeste, annonce que 10,000 hommes seront tenus à la disposition du War Office chaque mois.

Ces renforts seront envoyés pour remplacer les vides du contingent canadien prenant part aux hostilités, de telle sorte que le chiffre des soldats canadiens en service sur la ligne de combat soit toujours de 30,000.

Le recrutement ne cessera donc pas au Canada pendant toute la durée de la guerre.

A en juger par les offres nombreuses qui parviennent depuis un mois aux bureaux du département de la milice, le nombre des engagements sera supérieur aux besoins.

Nos annonceurs sont priés de nous faire parvenir leurs copies d'annonces au plus tard le lundi soir; et ils s'assureront par là une meilleure disposition dans nos pages.

FEUILLETON DU COURRIER DE L'OUEST

ROMAN D'AMES

Suite

—Ça fait plaisir de revoir Mademoiselle... Dommage que Mademoiselle ne soit pas toujours là...

Le comte de Vérignan, assis à son bureau, parcourait un journal; sa physionomie révélait une dépression profonde. Il y voyait à peine, tant le ciel était noir; l'averse claquait brutalement sur les vieilles fenêtres en ogive, et le bruit de la bourrasque empêcha Adalbert de saisir une rumeur en bas. On frappe légèrement à sa porte; il répondit: "Entrez", et se leva en étouffant un cri.

C'était Guillemette qui se dressait dans le rectangle sombre... Guillemette, pâlie, transie, inondée, et l'apparition était tellement insolite, qu'il se précipita, pâle lui-même, en balbutiant:

—Qu'y a-t-il? Un malheur làbas?

—Non, non... je vous assure...

Inconsciemment, il lui étreignit les mains.

—Mais comment êtes-vous venue de la gare? reprit-il, encore bouleversé par le choc.

—Vous le devinez, fit-elle avec un demi-sourire, en relevant un pli de sa jupe alourdie par l'eau... Oh! c'est un détail sans aucune importance!

—Alors, continua-t-il d'une voix assourdie, c'était seulement pour Vérignan...

—Surtout pour vous, Adalbert. Il y a trois semaines que je n'ai eu de vos nouvelles.

—C'est vrai?

Une lueur inattendue vacillait au fond de ses prunelles troubles. La secousse qu'il venait de recevoir, et qui avait eu sa répercussion chez Guillemette, semblait rompre la glace, rapprocher un instant les âmes. Dans cette robe qui se tirait, se collait sur son corps mince, la jeune fille avait un aspect fragile et pitoyable qui causait à son frère une sorte d'attendrissement.

—Je ne me croyais pas ainsi en faute, poursuivit-il. J'en suis confus... et je le suis plus encore de vous voir arriver chez moi en pareil équipage. Il faut vous changer immédiatement; mais qu'allez-vous mettre?

Depuis que Fraulein était absente, il n'y avait plus, à Vérignan, d'autres femmes que la vieille lingère et la mère Marrois.

—Ne vous inquiétez pas, je vous en prie, répondit Guillemette; un bon feu me suffira.

—Pas du tout, pas du tout, protesta M. de Vérignan.

Il tourmentait sa moustache d'un air embarrassé; puis se décidant brusquement:

—Les robes d'Isabelle sont ici... Vous déplairait-il d'en prendre une?

—Pas le moins du monde... si je ne craignais de vous attrister vous-même, ajouta-t-elle plus bas.

—Au contraire, vous me ferez plaisir.

—Je vous remercie, Adalbert, répondit la jeune fille secrètement émue.

Il la conduisit lui-même à une chambre majestueuse, où les meubles s'alignaient contre les tapisseries, où le lit à baldaquin se dressait sur une estrade au milieu d'un large espace vide. Il proposa les services de la lingère, et sur le refus de Guillemette, il se retira. Mlle de Vérignan savait où l'on avait rangé les toilettes de sa belle-sœur; elle en choisit une fort simple, d'un violet sombre, et trop démodée, lui semblait-il, pour rappeler au veuf des souvenirs récents.

Dans le couloir, elle retrouva son frère, et ils descendirent ensemble. Guillemette fut d'abord surprise en entrant dans la pièce où M. de Vérignan l'introduisit, mais bientôt son étonnement fit place à une sensation intime de charme et de bien-être. Une vaste nappe de feu s'étendait devant ses yeux, et la cuisine de Vérignan n'était certes pas une cuisine banale. C'était l'ancienne salle des gardes, et la voûte imposante, soutenue par un pilier énorme, les étroites fenêtres, les sculptures demi-effacées des vieux bancs de pierre scellés dans la muraille, celles de la cheminée monumentale où des souches entières avaient flambé jadis, parlaient à Guillemette un langage profond. Que de fois, tout enfant, elle s'était blottie au coin de cet âtre, pour écouter les contes d'une vieille servante qui l'idolâtrait! Tournant le dos au fourneau placé au milieu de la pièce, et dont la silhouette détonnait en un pareil cadre, elle s'assit dans un fauteuil antique, enlevé au salon pour la circonstance, et répéta:

—Merci, Adalbert.

Les bras croisés, le dos à l'un des montants de la cheminée géante, il regardait Guillemette se chauffer. Il était si las de solitude, qu'il eût accueilli volontiers la première diversion offerte. Et ce rapprochement, au fond du château de famille, dans le rayonnement triomphal de ce foyer digne des anciens âges, remuait, en son coeur, des fibres obscures... Se rappelait-il la bonne parole qu'elle avait dite: "Je suis venue surtout pour vous!" Revoyait-il, dans cette fière créature, l'enfant mignonne dont il s'était amusé autrefois comme d'un joujou? Le feu s'élançait en gerbes, avivait son éclat, enflait ses grondements; la lueur brouillée du jour où hurlait la rafale se perdait dans l'illumination dansante qui remplissait toute la pièce, atteignait jusqu'aux profondeurs de la voûte. Guillemette, aveuglée, se tourna sur son large siège, appuya ses deux mains à l'un des accoudoirs. Il ne vit plus que la robe violette, la nuque dorée par la flamme... Et il crut à une apparition de la blonde Isabelle...

—J'oubliais, reprit Guillemette avec un mouvement vers lui.... Renée m'a chargée de vous dire qu'elle avait été sage hier et avant-hier!

—Ah! fit Adalbert en souriant.

Non, à cette clarté mobile qui jouait sur son délicat visage, elle n'était plus la même... Il ne retrouvait pas ce regard voilé, comme fermé, qui, si souvent, l'avait tenu à distance. Et il ajouta galment:

—Vous réchauffez-vous bien? Pour une flambée monstre, il n'est que cette cheminée, voyez-vous, et cette considération me fera pardonner, je l'espère, la rusticité de l'accueil.

—Allons donc, Adalbert! Vous savez bien que les parties les plus anciennes de Vérignan sont, pour moi, les plus belles. D'ailleurs, chez nous... chez vous, corrigea-t-elle involontairement.

—Pourquoi vous reprendre? Vous avez bien dit.

Elle le fixa longuement, se redressa contre le haut dossier de vieux chêne, au fronton blasonné, et, tout à coup, son coeur se mit à battre si fort, qu'elle en crut défaillir.

—Vous êtes ici chez vous, continua plus sourdement son frère.

Une angoisse étreignait la jeune fille, ses paumes s'humectaient de sueur en pressant les accoudoirs. La lutte, en son coeur, se déchainait de nouveau, avec une violence inéprouvée jusque-là. Toutes les pierres de ce foyer criaient à Guillemette:

—Sois généreuse jusqu'au bout. L'occasion est unique, saisis-la, ne laisse pas perdre l'étincelle jaillie d'un feu prêt à s'éteindre. Prends les deux mains de ce pauvre être qui tâtonne et qui chancelle! Oui, c'est ici "chez toi" et c'est ici ta place. Ne te rappelles-tu pas qu'au jour de ton départ pour Valognes, il voulut te retenir? Si tu demeurais près de lui, non plus contrainte, mais rayonnante, n'exercerais-tu pas une influence? Ne le rattacherais-tu pas à ce sol que tu lui as gardé? La reconstitution d'un intérieur familial, la formation normale et chrétienne de deux âmes d'enfants, le salut d'un frère: cela vaut bien le don d'une vie... Donne ta vie! "Sursum corda!"

Toutes ces pensées traversaient son esprit comme une volée de flèches, tandis qu'un sentiment de révolte la soulevait. Qui donc aurait la prétention de lui imposer pareil sacrifice? Qui donc lui dénierait le droit d'aller vers un autre destin?... Et sa jeunesse? Et son coeur? Et la soif, — légitime après tout — d'un bonheur personnel? Non, elle ne voulait pas s'immoler à cette mission sévère. Elle ne s'engagerait pas dans cette voie sans retour.

Son frère ne la regardait plus, et présentait machinalement ses deux mains à la flamme. Il y eut un instant de silence pénible. Derrière les vitres brouillées par l'eau ruisselante, se déroulait une étendue de cultures que la jeune fille, en ce moment, ne voyait pas. Adalbert pensa néanmoins:

—Cela seul la préoccupe! Elle est venue en inspectrice.

Et il reprit, d'un ton étrange:

—Il est tout naturel que vous désiriez vous rendre compte des choses. Le temps est, malheureusement, déplorable, pour les blés comme pour vous... A la première éclaircie, Marrois vous fera les honneurs: il est plus compétent que moi, et c'est un homme très intéressant.

—A Suivre—

CONSEILS UTILES

Oeufs au Miroir — Mettez du beurre frais ou fondu dans un plat allant au feu, ou de très petites coquilles de porcelaine; dans ce dernier cas, lorsque le beurre est chaud, vous ne cassez qu'un oeuf par coquille, tandis que dans le plat vous pouvez casser à la fois, mais doucement pour ne pas les écraser, huit ou dix; quand le blanc n'est plus glaireux, c'est cuit; mettez sur chaque oeuf un grain de sel et de poivre et verser sur le tout un peu de crème.

Potage à la Flamande — Mettez dans de l'eau moitié navets et moitié pommes de terre coupés par tranches, croûtes de pain, poivre, sel, faites bouillir et cuire, passez à la passoire; faites faire un bouillon et ajoutez une forte poignée de cerfeuil haché, du beurre, et servez.

Contre la névralgie — Voici un remède infaillible contre la névralgie. Il suffit de faire une cigarette avec du thé au lieu de tabac. Dès les premières bouffées vous éprouvez un soulagement qui ira jusqu'à disparition complète de la douleur.

Brûlures—On peut obtenir une très bonne préparation pour les brûlures, en mélangeant en parties égales de l'huile de lin et de l'eau de chaux.

Pour nettoyer l'intérieur des ustensiles étamés qui seraient engraissés ou encroûtés on les fera fouillir dans de l'eau et de la cendre, et on frottera avec un petit balai de chiendent de manière à ne pas enlever l'étamage. On ne doit se servir de rien de dur et de pointu sur l'étamage ni le récurer avec du grès.

Ustensiles en fer—Le fer se récure avec du grès et de l'eau seulement, en frottant avec un chiffon ou avec un petit morceau de laine.

Les ustensiles en étain se nettoient parfaitement avec du blanc d'Espagne et de l'eau, et en les finissant avec un chiffon à sec; les ustensiles en "métal" mélangé d'étain seront frottés avec un morceau de linge imbibé d'huile, puis ensuite avec du blanc d'Espagne à sec, et ensuite avec un chiffon de toile.

Taches sur le cuivre—On enlève les taches du cuivre en le frottant avec un citron coupé, plongé dans le sel. Lorsque les taches sont parties, lavez à l'eau bouillante, séchez avec un linge et polissez.

Taches d'encre — On enlève les taches d'encre en les frottant avec de la bougie froide. Laissez séjourner pendant vingt-quatre heures puis lavez à l'eau et au savon. Cette méthode est excellente si elle est bien faite.

Le nettoyage des bijoux — Il est très facile de nettoyer soi-même les bijoux en or et en argent, aussi, n'est-il pas admissible qu'une femme se pare de bijoux ternis.

Les diamants retrouvent leur éclat quand on les lave dans l'alcool; de même que pour les perles fines il n'est pas bon d'employer du savon pour leur nettoyage.

Quant aux simples bijoux en or ou en argent, on peut les laver avec une brosse très douce dans de l'eau de savon bien mousseuse, à laquelle il est bon d'ajouter un peu d'ammoniaque.

Une solution composée de dix grammes de sel ammoniaque dissous dans une demi-chopine d'eau, donne aussi de bons résultats.

Nombre de bijoutiers emploient un mélange liquide composé de blanc d'Espagne et d'esprit de vin; on frotte la pièce à nettoyer avec un pinceau enduit de la composition qui sèche de suite. Puis on brosse avec une petite brosse douce; une vieille brosse à dents fait très bien l'affaire.

Ensuite on essuie avec un morceau de peau douce, peau de chamois ou simplement peau de gant.

Le rouge d'Angleterre dissous dans l'esprit de vin ou l'alcool donne les mêmes résultats; mais il faut bien brosser les bijoux, car le rouge est très envahissant, il est difficile de s'en débarrasser complètement.

Après avoir nettoyé les bijoux, il est bon de les passer dans de la sciure de bois, qui non seulement absorbe toute l'humidité qui aurait pu subsister, mais encore redonne un brillant. Un petit coup de brosse très sèche et le bijou est superbe.

-:- COIN FEMININ -:-

CHRONIQUE
Fragments de lettre

. . . .

"Mais toutes ces petites raisons, mon amie, ne sont pas la vraie raison de ce silence que vous me reprochez si amicalement et qui vous a inquiétée: la vraie raison, c'est que je n'étais pas encore très sûre de moi, de mon courage sans cesse mis en péril par le souvenir rapide d'un quelconque incident qui a précédé ou accompagné le départ de mon mari, et j'avais orgueil de ne pas vous paraître trop amoindrie par mon manque de vaillance. Voilà! Maintenant, grâce à Dieu! je me sens un peu plus solide et, tout naturellement, ce soir, dès que mes deux chéris furent endormis, votre pensée m'est venue, familière, douce, et tentante jusqu'à me faire gagner le petit bahut rustique qui me sert de secrétaire.

A son passage à Ed., mon mari vous a fait connaître les obligations qui m'obligeaient à demeurer ici, — "à demeurer au poste," comme il disait pour m'encourager. Vous devinez que ce fut, là, le plus cruel de l'épreuve: l'avoir laissé partir sans le suivre! Je crois que je n'aurais plus l'héroïsme d'accomplir ce sacrifice. Et cependant il le fallait et je ne sais comment remercier Dieu de m'avoir prêté, au moment, l'exaltation nécessaire. Je suis déjà récompensée. La dernière lettre reçue de maman est débordante d'anxiété au sujet de mes deux belles-soeurs et de leurs petits enfants. Notre cher petit trou de N a dû être évacué et les habitants en débandade se cherchent, s'appellent. C'est lamentablement atroce.

Ma pauvre maman ne put suivre le groupe de notre famille et elle exigea qu'on la laissât sur le bord de la route avec une vieille parente, comme elle incapable de continuer. Une voiture les a ramassées et maintenant elles sont en sûreté à P., mais les autres, Jeanne et Madeleine et les chers tout-petits?... "Du moins, m'écrit-elle, je te sais à l'abri avec nos chers mignons; et il me faut cette certitude pour appuyer mon courage et demeurer debout..." Je suis à l'abri! Pauvre maman, je ne puis lui en vouloir pour cet égoïsme maternel exprimé au milieu d'un tel accablement d'épreuves sans nom: son mari, mon père, officier de réserve, dont elle est sans nouvelles depuis Charleroi, ses deux fils et son gendre sur la ligne de feu, et ses deux belles-filles égarées avec leurs enfants... Mon amie, pourquoi nous a-t-on obligé à admirer les femmes de l'antiquité grecque, puisque notre génération pouvait être témoin de semblables exemples? Ne croyez-vous pas que la vie de Mère, et de combien d'autres, est un miracle d'énergie?

Donc, ma chère amie, "je suis à l'abri", et cela m'a permis de mener à bien nos battages malgré l'hostilité déguisée, l'apathie voulue et mille embûches, petites mais énervantes, des gens qui m'entourent et auxquelles je fus bien obligée d'avoir recours. Toujours, je me suis sentie gênée, oppressée dans ce settlement allemand. Songez combien fut grande ma répugnance, en un tel moment, de paraître solliciter comme un service, l'aide que j'offrais de payer le plus fort prix. Je m'applique à oublier ces petites humiliations qui me font encore monter le rouge au visage. Je dois vous dire cependant que je n'ai jamais eu à me plaindre d'une façon précise de mes voisins, et je ne me sens nullement en danger parmi eux. La plupart, j'en suis certaine, réprouvent cette horrible guerre. Un Allemand, d'excellente éducation, qui était assez lié avec mon mari, c'est-à-dire comme un Français et un Allemand peuvent se lier, intellectuellement, vient parfois, très courtoisement, s'informer de ce qui pourrait m'être utile. Nous évitons bien entendu toute allusion à la guerre. L'autre jour, cependant, après avoir lu les détails de la destruction de la cathédrale de Reims, je n'ai pu retenir devant lui mon indignation et cette indignation, il l'a partagée, et très longuement a établi un parallèle entre l'Allemagne de Bismarck et l'Allemagne de Goethe. Inutile de vous dire, mon amie, qu'il ne m'a pas convertie. Penseurs ou reîtres, ce sont tous des Teutons, des barbares; et c'est pour avoir pensé différemment que nous les voyons aujourd'hui, écraser de leur talon de bottes la fleur de beauté de nos monuments. Leurs philosophes, leurs artistes lourds nous ont endormis et voilà le réveil.

... Mon amie, me permettez-vous de revenir à mes battages, et aux vulgaires petites occupations qui forment le tissu de mes journées quotidiennes (ce n'est pas un pléonasme!) Notre récolte est splendide et je résiste rarement, en passant devant la grainerie, au plaisir d'entrer, pour faire couler entre mes doigts le beau grain roux, gonflé, lourd, rutilant. J'enfonce mes bras nus dans le tas pour faire des cascades dont mes petits s'amusent; j'ai une joie d'avare à remuer mon trésor: sans moi, sans mon sacrifice, notre récolte était perdue — aucun de nos voisins ne voulant accepter à aucune condition de faire la moisson. Et cette perte, après celle que nous venons de faire sur les lots de X, c'était la ruine, presque la misère, l'avenir de nos enfants compromis.

Vous demandez-vous comment j'ai arrangé ma vie? D'abord, avant son départ, mon mari a réduit au strict nécessaire notre "stock". Je n'aurai que trois vaches à traire cet hiver, pour notre consommation de lait, crème et beurre. Les chevaux, à l'exception de mon "team," hiverneront dans le vaste coral, où s'alignent les grands râteliers que Louis garnira de paille et de foin — Louis est un jeune Français de 17 ans qui travaillait chez un Allemand et qui nous a supplié de le prendre à la ferme, ne serait-ce que pour sa nourriture et son entretien. — Ma basse-cour réclamera aussi un peu mes soins mais, vous le voyez, en somme, je n'aurai guère de travaux au-dessus de mes forces. Puis, j'aurai pour me seconder et surtout me tenir compagnie, une jeune femme, une Française, dont le mari est parti en même temps que le mien, et qui s'occupe, comme je l'ai fait, d'engranger la petite récolte de leurs quinze acres de cassage. Cette petite femme est admira. · de courage gai et vaillant. Je vous en parlerai prochainement. Elle m'a avoué en riant qu'il lui resterait huit dollars après avoir payé son battage! Elle a un adorable petit blondin de cinq ans, qui réclame vingt fois par jour un fusil pour tuer des Prussiens comme son papa. Mon Guy et lui sont une paire d'amis et nous promettent des soirées bruyantes pour cet hiver.

Oh! les soirées de cet hiver!.. Non, je ne veux pas penser à cela! Mon amie, vous savez comme moi quelle triste ironie il y a à songer que "l'on est à l'abri!". Tout comme vous, et comme nombre d'autres, je n'aurai pas la chance de me dévouer dont sont récompensés tant d'autres. Je suis à l'abri!... Notre héroïsme, à nous, procédera de mille tristesses journalières, des angoisses suscitées par les courriers qui n'arrivent pas.. O dites-moi de demeurer courageuse et de garder en face de ces infortunes morales l'égalité d'âme, la sérénité vaillante qui font les Françaises"...

. . . .

Cette lettre d'une amie personnelle n'était pas destinée à la publication... "Mon amie, je sollicite votre pardon. Je sais votre exquise réserve d'âme et je crains d'avoir blessé et meurtri le très intime de votre coeur, malgré des "coupures" abondantes à travers vos feuillets. Mais ce pardon, vous me l'accorderez, parce qu'il faut que l'on sache que sur la terre d'Amérique, perdues tout au Nord, les Françaisse savent demeurer des Françaises."

MAGALI.

———o———

LA FEMME QUI PLAIT

Petites règles pour se faire aimer beaucoup

Voulez-vous — à bien peu de frais, véritablement, — être considérée dans le monde comme une femme aimable? suivez ces petits conseils.

Choisissez toujours le sujet de conversation qui peut être le plus agréable aux autres. Ne parlez ni de vos espérances, ni de vos faits et gestes, ni de vos inquiétudes, ni de votre santé. Ne consultez pas votre agrément, votre convenance, n'ayez en vue que ceux des gens avec lesquels vous vous trouvez. Ayez le respect absolu de leurs sentiments. Si vous ne les connaissez pas, ne parlez pas à l'aventure de ceci ou de cela. Ou si vous voyez que ce que vous dites peut blesser quelqu'un, changez tout de suite de sujet, aussi habilement que faire se pourra.

Ne formulez jamais telles quelles les réflexions qui vous viennent à l'esprit, sans estomper, adoucir. Par exemple, ne dites pas à une grosse dame que vous n'aimez que les femmes sveltes.

Ne faites aucune paisanterie sur telle disgrâce physique, telle singularité dont peuvent souffrir les gens présents chez soi et même en l'absence de ces affligés: la moquerie, toujours blâmable est encore plus répréhensible quand on raille un malheur.

Ne parlez pas continuellement. S'il se produit une pause, une accalmie, (les anges ayant passé, comme disent les Allemands), ne croyez pas de votre devoir de rompre le silence comme si vous craigniez qu'on ne perdit un temps précieux, à moins que vous soyez la maîtresse de maison.

N'interrompez pas celui qui parle alors même que vous croiriez avoir à placer une remarque juste, ou parce que vous trouvez que ce qu'on raconte n'est pas intéressant et que vous voudriez introduire un sujet "plus palpitant." Attendez votre tour.

Ecoutez avec patience la même histoire entendue dix fois.

Dites ce que vous avez à dire, le plus agréablement possible, mais avec simplicité.

Formulez le moins possible d'opinions; si vous voulez pourtant émettre votre avis dans une vue bienveillante ou bienfaisante, tâchez de l'avoir bien certain, de le tenir bien en main car un interlocuteur agressif fait perdre tous ses moyens à une personne timide ou qui se laisse facilement démonter, troubler.

———o———

L'OEUVRE DES SECOURS AUX BELGES

On nous envoie d'Ottawa la communication suivante:

Une organisation intéressante vient d'être formée à Ottawa, sous le haut patronage de Lady Laurier, de Mmes Goor, épouse du Consul de Belgique, L. P. Pelletier, épouse de l'honorable Ministre des Postes, et L. Coderre, épouse de l'honorable Secrétaire d'Etat, par les dames Canadiennes-françaises de la capitale: c'est l'oeuvre de la "Layette Belge."

En songeant au nombre infini de mères qui se trouvent dans la détresse, on conçoit facilement qu'une seule ville ne pourra suffire aux besoins de tant de misères.

Un appel chaleureux est donc fait à toutes les villes et paroisses du Canada de vouloir bien prêter leur concours.

Des comités et sous-comités pourraient être formés dans chaque paroisse, afin de faciliter l'organisation de l'oeuvre.

Une couture unie est demandée; il n'est pas nécessaire que ce soit du neuf et le plus petit article sera reçu avec reconnaissance.

Les offrandes de chaque centre devront être expédiées, avec noms et adresses sur le paquet, à M. H. Prud'homme, 59, rue St-Pierre, Montréal, — centre général de l'Oeuvre de la "Layette Belge."

On voudra bien se guider sur la liste ci-dessous mentionnée, pour préparer chaque layette:

Une bande de flanelle, une camisole de laine, un lange de flanelle — grise ou foncée, — une chemise de nuit — grise ou foncée, — un jupon — gris ou foncé une bavette, un bonnet, deux piqués, six couches, un châle, un morceau de vieille toile ou de coton à fromage, un paquet de coton absorbant, un écheveau de toile, un papier d'épingles assorties, un paquet de poudre, un papier d'épingles de sûreté, un papier d'aiguilles, un dé, un essuie-main, un morceau de savon de castille, un morceau de savon pour blanchissage, une chemise de nuit ou un kimono pour la mère.

———o———

LECTURE DU DIMANCHE

EVANGILE

21ème dimanche après la Pentecôte

(25 octobre 1914)
Selon S. Luc, chap. XVIII, v. 23 à 35

En ce temps-là Jésus dit: Le royaume du ciel est semblable à un roi qui voulut se faire rendre compte par ses serviteurs. Quand il eut commencé, on lui en présenta un qui lui devait dix mille talents: et comme il n'avait pas de quoi payer, son maître ordonna qu'il fût vendu avec sa femme, ses enfants et tout ce qu'il possédait, pour acquitter sa dette. Ce serviteur, se jetant à ses pieds, le suppliait en ces termes: Accordez-moi quelque délai, et je vous rendrai tout. Le roi, touché, de compassion, le laissa aller et lui remit sa dette. Ce serviteur, à peine sorti, trouvant un de ses compagnons qui lui devait cent deniers, le saisit à la gorge et l'étouffait presque, en disant: Rends-moi ce que tu me dois. Son compagnon, se jetant à ses pieds, lui faisait cette prière: Accordez-moi quelque délai et je vous rendrai tout. Mais l'autre ne le voulut point et le fit mettre en prison jusqu'à ce qu'il l'eût payé. Les autres serviteurs, voyant ce qui se passait, en furent profondément affligés et racontèrent à leur maître tout ce qui venait d'arriver. Alors son maître le fit venir et lui dit: Méchant serviteur, je t'avais remis toute ta dette, parce que tu m'en avais prié; ne devais-tu donc pas aussi avoir pitié de ton compagnon, comme j'avais eu pitié de toi? Aussitôt le maître indigné le livra aux exécuteurs de la justice, jusqu'à ce qu'il eût payé tout ce qu'il lui devait. C'est ainsi que mon Père céleste vous traitera, si chacun de vous ne pardonne à son frère du fond du coeur.

Réflexions

Pourquoi ne pardonnez-vous pas à votre frère le mal qu'il vous a fait?

N'avez-vous donc rien à vous reprocher envers Dieu? Mille fois vous l'avez offensé par le péché, mille fois sa miséricorde vous a pardonné. Vous l'offensez encore et il vous pardonne de nouveau.

Et vous ne voulez pas faire une fois pour les autres ce que Dieu ne cesse de faire pour vous! Homme dur et sans entrailles, vous vous trompez vous-mêmes! La bonté de Dieu cessera pour vous là où s'arrêtera votre charité pour vos frères.

Ne dites-vous pas tous les jours: "Seigneur, pardonnez-"nous nos offenses, comme nous "pardonnons à ceux qui nous ont "offensés?"

Prenez garde: vous articulez votre propre condamnation. Oui, Dieu exaucera votre prière. Vous avez refusé le pardon aux autres: il ne vous pardonnera pas non plus.

Quand vous paraîtrez au pied de son tribunal, il vous livrera sans pitié aux anges exécuteurs de sa justice. Et vous serez précipité dans cette prison de l'enfer, où l'on ne peut plus s'acquitter parce que la dette est éternelle.

Il faut pardonner de tout son coeur, et non de bouche seulement, en chassant de son âme tout désir de vengeance, toute haine, toute colère, toute aigreur, tout ressentiment.

———o———

DEVINETTES

D. — Quelles sont les lettres que l'on voit toujours sur toutes les pièces de monnaie?
R. — F. I. J. (effigie).

* * *

D. — Quel est le comble de l'habileté chez un barbier coiffeur?
R. — Raser un mur.

* * *

D. —Qu'est-ce qui est plein le jour et vide la nuit?
R. — Un soulier.

* * *

D. — Qu'est-ce qui ressemble tantôt à une échelle, tantôt à un serpent?
R. — Un lacet de corset.

* * *

D. — Combien y a-t-il de chevaux au Paradis?
R. — Au moins cinq, puisqu'il y a saint Fiacre (cinq fiacres).
(FIACRE: voiture de louage en France).

* * *

D. — Quel est le comble de la poltronnerie?
R. — Avoir peur d'une lettre chargée.

* * *

D. — Qu'est-ce que l'on met sur la table, que l'on coupe, et que l'on ne mange pas?
R. — ...
D. — Quel est le poisson qui abat des noix?
R. — ...
D. — Quel est le fruit que les poissons n'aiment pas?
R. — ...
D. — Quel est le comble de la Pitié?
R. — ...
D. — Quel est le comble de la force musculaire?
R. — ...
D. — Quel est le comble de l'esprit pratique?
R. — ...

AVIS: les six dernières réponses, ci-haut passées sous silence, seront données la semaine prochaine.

En attendant il est loisible à tout lecteur de les deviner lui-même, s'il y tient.

———o———

DANS NOS EGLISES PAROISSIALES

Heures des offices du dimanche

EGLISE DE LA PAROISSE ST-JOACHIM, Dixième rue: Messe basse à 6 hrs. 30, 8 hrs. et 9 hrs. Grand-messe avec sermon en français, à 10 hrs. Grand'messe, avec sermon en anglais, à 11 hrs. 15. Vêpres et bénédiction à 7 hrs 30 du soir.

Curé, R. P. Lemarchand, O.M.I. Vicaires: RR. PP. Louis, Hétu et Duchaussois, O.M.I.

EGLISE DE LA PAROISSE DE L'IMMACULEE CONCEPTION, Avenue Kinistino: Messe basse à 8 hrs.; messe pour les enfants à 9 hrs. 15; grand'messe, sermon en français, 10 hrs. 45. Bénédiction, 7 hrs. 30 du soir.

Curé, Rév. M. Ethier; vicaire, Rév. M. J. A. Lapointe.

EGLISE ST-FRANÇOIS-XAVIER, Vingt-huitième rue, église paroissiale provisoire, chapelle du Collège des Jésuites.

MONASTERE DES RR. PP. FRANCISCAINS, North Edmonton. — R. P. Xavier, O.F.M., supérieur.

PAROISSE DU SACRE-COEUR, avenue Kinistino. Messe basse, 8 h., messe des enfants, 9 h. 15; grand'messe 10.45; catéchisme, 2 h. 30 de l'après-midi; archiconfrérie, 7 h. 30 du soir (Paroisse exclusivement de langue anglaise). Curé, Rév. M. Pilon; vicaire, Rév. M. O. Desroches.

EGLISE DE ST-FRANÇOIS-XAVIER, chapelle temporaire du Collège d'Edmonton, coin des rues Stikeen et 28e. Messes du dimanche: 8, 9 et 11 heures. Curé: Rév. P. J. A Grenier, S.J.

EGLISE ST-ANTOINE, Edmonton-Sud: Messe basse, 8 hrs. 30; grand'messe, sermon en français, 9 hrs. 30; grand'messe, sermon en anglais, 11 hrs. Bénédiction et sermon, 7 hrs. 30 du soir.

Curé, R. P. Tosquinet, O.M.I. Vicaire, R. P. Tessier, O.M.I.

———o———

LE PLAN ALLEMAND

S'emparer de Paris, de M. Poincaré et des milliards de la Banque de France.

Paris — L'agence l' "Information" dit que le plan de l'état-major allemand était de passer sur le territoire français comme un bolide et d'arriver à Paris du 15 au 20 août. Une fois la capitale prise, le programme était le suivant:

Capture du président Poincaré, des ministres, des ambassadeurs d'Angleterre et de Russie; des directeurs de banque et du président du Sénat et de la Chambre.

Embargo sur la Banque de France.

Détention d'un nombre important de personnalités choisies parmi les hommes politiques, les banquiers et les écrivains ennemis de l'Allemagne. La liste avait été préparée par l'ambassade allemande à Paris avant la mobilisation.

Confiscation du Grand-Livre de la Dette publique, afin d'obliger les rentiers français à s'incliner devant toutes les exigences de l'ennemi et à demander la paix.

Paris une fois occupé, une armée de 600,000 hommes des réserves eût suffi pour maintenir l'ordre dans l'Est et dans le Nord, ce qui permettait à l'Allemagne de porter précipitamment ses 25 corps d'armée de première ligne vers ses frontières orientales pour mettre en déroute les forces russes.

Le kaiser était tellement sûr de la victoire que, depuis le 6 septembre, il avait établi son campement dans le Luxembourg et qu'à Berlin, à Cologne, à Hambourg, dans tout le pays, en un mot, on n'attendait plus qu'un télégramme lyrique de Sa Majesté pour célébrer la victoire définitive avec musiques, cortèges, banquet et discours.

LE COURRIER DE L'OUEST

Ce journal est publié le jeudi de chaque semaine, à Edmonton, Alberta, par la Compagnie de Publication du "Courrier de l'Ouest" Limitée.

TARIF DE L'ABONNEMENT ANNUEL:

Canada $1.00
Etats-Unis $1.50
Europe $2.00

PUBLICITE:

Les Taux d'insertion d'annonces sont envoyés sur demande.

Toutes les communications concernant l'administration et la rédaction doivent être adressées comme suit:

CASIER POSTAL 98, EDMONTON, ALBERTA

Des lois de protection sociale

Par ces temps de guerre à outrance on parle beaucoup de "moratorium", décret dont la conséquence, lorsqu'il est prononcé dans un pays, est de rendre facultatif le paiement de toutes les dettes, sans qu'il soit au pouvoir des créanciers de prendre des mesures judiciaires à l'égard de leurs débiteurs récalcitrants.

Le moratorium faisant généralement l'objet d'une loi, l'ouverture de la session parlementaire d'Alberta a été attendue avec impatience par les adversaires et les partisans du moratorium également anxieux d'apprendre si une mesure de ce genre serait décrétée par nos législateurs dans l'étendue de notre province.

Empressons-nous de rassurer les uns et de détromper les autres en annonçant qu'aucun moratorium ne sera établi en Alberta.

Cette nouvelle importante a fait l'objet d'une des premières déclarations de l'hon. A. L. Sifton, premier ministre, au lendemain de l'ouverture du Parlement provincial.

Notre premier ministre a dit, pour expliquer cette décision de son gouvernement, que l'Alberta est loin d'être dans la position financière critique des pays dans lesquels un moratorium général a été décrété, et que rien, dans cette province, ne légitime une mesure aussi radicale.

Cependant, comme malgré tout la crise financière actuelle n'a pas été sans créer une situation difficile, le gouvernement Sifton a préparé trois projets de Loi dont le but est d'assurer la protection du public contre la mise en demeure trop brutale du paiement de certaines dettes.

Ces bills, au nombre de trois, se répartissent ainsi:

(1) Bill concernant la forclusion des hypothèques et des contrats de vente;

(2) Bill concernant les saisies extra-judiciaires;

(3) Bill concernant les saisies et ventes de biens meubles et immeubles.

Ces bills, rédigés sous la direction de l'hon. C W. Cross, procureur-général, seront, au terme des déclarations gouvernementales, d'un effet suffisant pour parer aux nécessités de l'heure présente en Alberta. Ils auront le pouvoir d'empêcher absolument qu'aucune saisie soit effectuée dans le territoire de la province par une personne autre qu'un fonctionnaire agissant sous l'autorité directe du shérif, ce qui revient à dire que les saisies pour défaut de paiement de loyer ou d'hypothèque sur bien meuble (Chattel Mortgage) effectuées par des officiers extra-judicaires seront interdites pendant la durée de mise en vigueur de la loi.

De plus, les saisies, quelles qu'elles soient, ne pourront être effectuées que sous l'autorité directe du gouvernement et du parlement d'Alberta, ce qui est un sûr garant que chaque cas sera l'objet d'un examen individuel attentif, et que l'ordre ne sera donné de procéder à la saisie que lorsque la nécessité en paraîtra absolue.

Enfin aucune vente judiciaire de biens meubles ou immeubles ne pourra avoir lieu, pour quelque raison que ce soit, sans qu'une demande à cet effet ait été adressée à un juge, et que ce juge, après avoir examiné les circonstances obligeant à la vente, ait rendu un ordre spécifiant que telle vente peut avoir lieu.

En un mot, dans chaque cas, la rigueur de la Loi sera subordonnée aux circonstances qui pourront plaider en faveur du débiteur.

Un moratorium eut été exagéré et eut sans doute soulevé maintes critiques; nous devons savoir gré au gouvernement Sifton d'avoir substitué à cette mesure trop radicale une législation souple qui conviendra admirablement aux nécessités de l'heure présente.

Un peuple tyran

Voilà bien le titre que mérite l'Allemagne par sa politique à l'endroit de la Pologne. La noble et généreuse proclamation du tzar Nicolas au peuple martyr nous remet tout naturellement en mémoire les odieuses persécutions dont le peuple polonais a été victime de la part des Allemands.

Le 25 janvier 1904, le ministre Hammerstein prononçait au Landtag prussien cette parole inspirée par le fanatisme et la tyrannie: "Il ne faut pas oublier que dans nos relations avec les Polonais, nous n'avons pas affaire à des égaux. Avec une race comme celle-là, notre rôle à nous est de commander; le leur est d'obéir. "Cette déclaration d'un ministre de l'empereur démontre assez clairement la politique d'élimination inaugurée au lendemain de la guerre de 1870, par le prince de Bismarck, et prêchée après lui, par un célèbre professeur de l'université de Leipzig, M. Hasse, dans ses leçons sur la politique intérieure de l'Allemagne.

D'après M. Hasse, l'avenir appartient aux grandes nations, dont les luttes économiques constitueront l'histoire des siècles prochains. Et pour que dans ces luttes la nation allemande soit à même de tenir tête aux trois autres grandes nations qui, seules, se trouveront appelées à survivre en face d'elle, toujours selon notre professeur de Leipzig, la Russie, l'Angleterre et la Fédération Américaine,—il faudra comme conditions absolument nécessaires: 1o Que tout le territoire de l'Empire Allemand ne soit habité que par des Allemands; 2o Qu'aux allemands de l'empire allemand actuel s'unissent ceux de leurs compatriotes qui habitent aujourd'hui les Etats limitrophes. Aussi convient-il que l'empire Allemand ne néglige rien pour s'annexer au plus vite ces Etats limitrophes du nord et du sud, tels que la Hongrie, ou peut-être certains morceaux de l'Empire de Russie. Mais la condition principale de la survivance future de l'Allemagne est la germanisation des parties non allemandes de l'Empire. A cette germanisation il faut que l'Etat et les particuliers contribuent à tout prix par tous les moyens, SANS AVOIR LE DROIT DE SE LAISSER ARRETER PAR AUCUN SCRUPULE DE LEGALITE, NI NON PLUS DE MORALE. Est-ce que déjà la constitution ne dit pas que "le but de l'Empire est de veiller EXCLUSIVEMENT au bien-être du peuple allemand?" Et parmi ces parties non allemandes, c'est d'abord la Pologne qu'il faut débarrasser de tout élément étranger."

A quoi l'on ne doit pas travailler par le moyen de l'école, ainsi que l'on a compris l'erreur de le faire, mais bien par l'élimination systématique des indigènes polonais, et par celui d'une importation systématique de colons allemands. "Je tiens en effet pour une erreur, écrit M. Hasse, la manière dont par le moyen de l'école obligatoire allemande, nous livrons à des mains étrangères, nous livrons à de fâcheux étrangers, le très précieux trésor de notre langue allemande. Nous n'aurions dû nullement contraindre les enfants polonais à fréquenter nos écoles; ainsi la population polonaise aurait continué à être parmi nos colons allemands, une troupe d'ilotes, comme il y a cent ans." Donc ne plus exiger de l'enfant polonais qu'il apprenne l'allemand, mais au contraire, mettre un plus haut prix à la connaissance de l'allemand en condamnant ceux qui ignorent cette langue à un plus long terme de service militaire, à la dépense forcée d'interprètes légaux, à la tenue en allemand des livres de commerce, etc., etc., bref en multipliant à l'infini les obstacles, autour des indigènes polonais, de manière à leur rendre impossible le séjour dans leur pays.

Quant à la colonisation allemande, qui est destinée à remplacer la population indigène ainsi éliminée, voici les trois grandes règles sur lesquelles l'appuie le professeur Hasse:

(a) Il faut interdire rigoureusement et rendre tout à fait impossible l'immigration, en Pologne prussienne, de Polonais et de Tchèques de Russie et d'Autriche. Il n'y a pas jusqu'à l'importation provisoire d'ouvriers slaves pendant le temps de la moisson qui ne doive être sévèrement défendue, sauf à appeler à la place de ces ouvriers slaves, d'autres étrangers, belges, ou italiens;

(b) Il faut retenir à tout prix en Pologne les colons allemands qui s'y trouvent déjà fixés. Donation de terres aux ouvriers, assistance publique et privée, création d'oeuvres de secours, d'instruction de divertissements, mais rigoureusement fermées à toute personne non allemande. On doit faire en sorte que les Allemands aient l'impression qu'ils sont chez soi en terre polonaise; d'où l'obligation de donner à toute la vie publique une apparence allemande, en supprimant les inscriptions polonaises, en interdisant les journaux et autres imprimés polonais, etc. Défense sera faite aux Polonais de prendre part à aucun service national ou communal, chemin de fer, postes, administration des domaines publics, etc.

(c) Enfin il faut encourager par tous les moyens l'immigration de nouveaux colons allemands dans les provinces polonaises. Avant tout, M. Hasse demande que la commission de colonisation accélère ses travaux, "attendu que ceux-ci ne peuvent s'effectuer pleinement qu'en temps de paix, et que l'oeuvre de colonisation doit se trouver achevée avant que se produise la guerre inévitable de l'Allemagne contre le monde slave." D'où la nécessité d'augmenter les fonds destinés à la germanisation et d'étendre celle-ci aux régions polonaises de la Silésie et de la Prusse orientale, mais surtout d'accorder au gouvernement la faculté d'exproprier à son gré des terrains appartenant à des maîtres polonais, pour les confier désormais à des maîtres allemands.

Pour ceux qui ont suivi un tant soit peu le mouvement politique de l'Allemagne vis-à-vis de la Pologne, on voit avec quelle exactitude le gouvernement prussien a suivi le plan formulé par le professeur Hasse, avec l'école en moins. Avec une rigueur sans cesse renforcée, le gouvernement prussien a poursuivi dans ses provinces polonaises les deux modes parallèles de son plan "bismarkien" de "germanisation" qui consiste d'un côté à rendre la vie impossible aux indigènes polonais, tandis qu'on ne négligerait rien, d'autre part, pour la rendre "agréable" aux colons allemands importés à leur place. "Tout ce que l'on vient de lire, dit "La Revue des deux Mondes," du 1 septembre 1914,—touchant l'interdiction aux Polonais,—aux libres citoyens polonais d'Allemagne, —de "se mêler jamais d'aucune fonction nationale ou communale," de parler publiquement leur langue, voire "de se sentir chez soi" dans leur propre pays, toutes ces choses qui nous paraissent incroyables, sont devenues, là-bas, d'une réalité si banale que nul ne songe plus à s'en étonner. Ouvertement l'autorité prussienne a installé dans toute la Posnanie, un sûr et savant appareil d'extermination. Du haut en bas de l'échelle administrative, c'est comme si chacun de ces fonctionnaires portait écrite sur sa casquette, sa mission officielle de travailler "par tous les moyens à éliminer l'élément polonais". Sans compter que l'insolence haineuse des germanisateurs les amène de jour en jour, à rejeter plus effrontément "tout scrupule de légalité comme aussi de morale." Pour m'en tenir à un seul exemple, on sait que le gouvernement prussien a obtenu du Landtag, il y a quelques années, la scandaleuse faculté d'expropriation, que réclamait naguère le professeur de Leipzig. Il n'a plus suffi désormais à la Prusse d'attendre que la vie fut devenue impossible aux Polonais indigènes; lorsque l'un de ceux-ci a fait mine de vouloir persévérer dans sa résistance, — ou plutôt dans son fidèle attachement à la terre natale,—lorsque le pouvoir a reconnu que ni les procès, ni le reste des vexations de toute espèce dont on l'accablait ne le réduisait à vendre son patrimoine familial — sur lequel on entend bien que, depuis longtemps déjà ledit pouvoir avait eu soin de s'attribuer un droit de " préemption " — licence lui a été octroyée de s'emparer tout simplement du domaine, après avoir payé au propriétaire ainsi dépouillé une somme plus ou moins égale à sa valeur. C'est de cette manière qu'en octobre 1912, quatre des plus universellement connus et respectés parmis les propriétaires posnaniens, MM. Koscielski, Trzcinski, Zablocki, et Madame Liszkowska, ont soudain reçu l'avis d'avoir à quitter leurs domaines, — de superbes domaines de près de 2,000 hectares chacun, appartenant à leurs familles depuis des siècles, mais dont la Prusse avait résolu de faire, dorénavant, des terres allemandes. Voici d'ailleurs le texte authentique de la lettre imprimée qui avertissait ces quatre propriétaires de l'invraisemblable mesure prise à leur endroit:

ARRETE.

La commission royale de colonisation pour la Prusse occidentale et la province de Posen vient d'arrêter, dans sa réunion du 10 octobre 1912, que la propriété de .... se trouvant dans le district de ...., appartenant à M.........., avec toutes ses dépendances et avec toutes les parcelles sur lesquelles le même propriétaire se trouverait avoir des droits, lui sera désormais acquise par voie d'expropriation, conformément aux articles 13, 15 et 17 de la loi du 20 mars 1908. A Posen, ce 10 octobre 1912.

Pour la commission de colonisation,

Le Président: GRAMSCH.

Je me souviens d'avoir lu dans les journaux polonais, il y deux ans, le récit des circonstances profondément émouvantes qui avaient précédé ou accompagné la quadruple expropriation. Interpellations au Reichstag, suppliques des habitants allemands de la contrée, rien n'avait pu arrêter la toute puissante "Commission de colonisation;" et tour à tour chacun des quatre propriétaires avait dû quitter, sous peine de prison, la vénérable demeure, que naguère encore, il avait espéré transmettre à ses enfants. Détail particulièrement grotesque et navrant tout ensemble: l'un de ces propriétaires, N. Trzcinski, qui avait autrefois acheté lui-même le domaine dont il se voyait à présent dépouillé, l'avait alors payé 15,000 marks de plus que le prix qui lui en était donné par les spoliateurs, non contents de lui prendre par force son domaine, ils trouvaient encore le moyen de le voler et à peine venait-on d'achever ces quatre premières expropriations, que déjà d'autres victimes étaient désignées, celles-là de condition plus modestes, comme par exemple un paysan du village d'Oclar, M. Tyrakowski, somme de céder le plus rapidement possible à un voisin allemand sa parcelle de sa terre, faute de quoi celle-ci lui serait enlevée d'office par la Commission de colonisation. Durant l'année 1913, 27 propriétés de plus de 2,000 hectares tombaient entre les mains allemandes, et le gouvernement prussien élevait jusqu'à un milliard le total de ses fonds de germanisation.

En présence de ces vols et des exactions il ne faut pas s'étonner si les Polonais prêtent une oreille complaisante aux appels du grand-duc Nicolas.

A bas le peuple tyran! JEAN RIVET.

"Une suggestion"

Que va-t-on faire des sommes énormes souscrites et versées par la population du Canada, avec autant de générosité que d'enthousiasme, pour constituer le Fonds Patriotique Canadien, destiné à venir au secours des familles nécessiteuses dont le soutien est parti pour aller combattre en Europe?

Le public, dans sa sagesse pratique, ne semble pas désireux de voir ces millions passer tout bonnement par les voies de l'aumône; il voudrait au contraire qu'on les emploie à créer du travail, afin de les multiplier tout en leur donnant une force moralisatrice.

En Angleterre, pays des gens pratiques, c'est l'attribution que l'on a donnée aux $15,000,000 du Fonds du Prince de Galles, analogue à notre Fonds Patriotique. Une dépêche de Londres nous annonce, en effet, que le Prince de Galles vient d'envoyer à tous les souscripteurs une lettre de remerciements dans laquelle il leur dit qu'il lui répugne de penser que l'assistance aux nécessiteux ne pourrait se produire que sous forme d'aumônes; il préfère grandement soulager la misère en organisant du travail pour les personnes qui se trouvent sans emploi.

Il nous semble que les organisateurs du Fonds Patriotique Canadien répondraient aux voeux de tous, souscripteurs et secourus, en créant du travail. Leur excellente initiative atteindrait ainsi à un but doublement pratique: décupler les millions qui ont été souscrits et substituer à l'aumône, toujours démoralisante, le juste gain du labeur.

UNE MANIFESTATION INOUBLIABLE A MONTREAL

Des paroles qui demeureront

De Montréal nous parviennent les échos d'une manifestation splendide à laquelle prirent part quinze mille de nos compatriotes, désireux de faire connaître leur adhésion enthousiaste à l'organisation d'un régiment canadien-français, devant aller combattre en Europe.

Les orateurs de cette soirée inoubliable furent Sir Wilfrid Laurier, Sir Lomer Gouin, l'hon. R. Lemieux, M. L. T. Maréchal, M. J. M. Tellier, l'hon. sénateur Belcourt, M. Ch. Cassegrain, le Col. Gaudet et le Dr Mignault. Tous se surpassèrent et leurs paroles patriotiques demeureront sans donte comme l'expression de l'éloquence canadienne a plus haute dont se soit jamais enorgueilli notre pays.

Nous reproduisons ci-dessous les passages les plus caractéristiques de quelques-uns de ces discours, notre seul regret étant de ne pouvoir les donner in-extenso:

Le Dr Mignault

"... Nous avons raison d'être fiers, nous, Canadiens-français, de voir, dans le contingent canadien arrivé dernièrement en Angeterre et si bien disposé à remplir sa glorieuse mission à côté des soldats de France et d'Angleterre, un bon nombre des nôtres. Mais il a semblé à un groupe de Canadiens-français, parmi lesquels je suis heureux de figurer, qu'il importait de marquer d'une façon spéciale notre volonté de prendre notre part de la grande tâche qui s'est imposée à la France d'une façon si imprévue et si brutale. Ils ont pensé que l'envoi, au secours de nos amis et parents d'outre-mer, d'un bataillon canadien-français répondrait mieux à l'idée que nous voulons exprimer en prenant part à la lutte que la présence des Canadiens dispersés çà et là dans des régiments anglais, et serait une réponse éloquente, retentissante à ceux qui nous reprochent d'être restés indifférents à la lutte qui remue si profondément l'univers..."

Le Col. Gaudet

"... Nous voulons des hommes! Lord Kitchener, le ministre de la Guerre, nous dit qu'il veut des hommes qui savent tirer et qu'il les veut de suite. Puis-je ajouter que nous voulons des hommes qui peuvent marcher. Des hommes qui, comme La Salle partant du Fort Frontenac, s'avançant dans la forêt et allant au delà du territoire où l'Ohio et le Mississipi se rencontrent, une distance de douze cents milles, revint seul, brisé, mais non battu.

"Nous voulons des hommes! Des hommes qui peuvent se battre. Des jeunes gens comme le galant Dollard des Ormeaux et ses seize braves compagnons qui ont tenu en échec sept cents Iroquois dont la cruauté et la férocité sont égalées sinon surpassées par les armes teutonnes du Kaiser.

"Nous voulons des hommes! Des hommes qui auront le courage et la détermination du brave Frontenac qui lorsqu'on le somma de se rendre, renvoya la réponse foudroyante: "Je répondrai à votre général par la bouche de mes canons."

"Messieurs, vous êtes les fils de La Salle, de Dollard des Ormeaux et de Frontenac. Vous avez hérité des qualités de vos ancêtres; enrôlez-vous avec les vôtres dans le Régiment Canadien-Français, à l'appui de votre race, de votre langue et de votre religion et pour l'honneur de l'Empire..."

SIR WILFRID LAURIER

La victoire finale

"... Quant à nous, nous pouvons dire aujourd'hui que la France existe toujours. Elle se révèle, elle grandit dans cette lutte. Les sublimes actions d'éclat de ses armées nous transportent d'admiration. Lorsque nous avons vu les hordes allemandes arriver sous les murs de Paris, — je l'avoue pour ma part, — nous avons éprouvé un serrement de coeur, mais nous ne savions pas quels étaient les plans de Joseph Joffre. (Applds). Nous ne savions pas — nous le savons maintenant, que les Joffre, les Pau, les Galliéni, les Castelnau avaient une telle sûreté de jugement, autant que les jeunes généraux de la Révolution. Nous ne savions pas que le soldat français n'avait rien perdu de la magnifique valeur de se saïeux. Et c'est pourquoi, le grand événement prochain, sera celui de la victoire complète pour les armes de la France et celles de ses alliés.— Applaudissements..."

Une anecdote touchante

"... En 1897, j'étais premier ministre, comme vous savez. (Rires). Et je dirais, si je n'étais si vieux, que j'espère bien l'être encore. (Applds.) J'allai donc en Angleterre, pour assister au jubilé de la Reine. De là je passai en France. Car je ne peux pas aller en Angleterre sans aller en France. Comme j'étais premier ministre du Canada, vous comprenez que mon nom était dans tous les journaux français. Un jour, je reçus une lettre signée Louise Laurier. C'était une jeune fille, à peine sortie du couvent, qui m'écrivait pour savoir si nous étions parents. Je lui répondis que je l'espérais bien. En cherchant, je découvris que son ancêtre et mon ancêtre venaient du même département, de la Charente. Nous étions parents. Depuis j'ai toujours correspondu avec cette parente. Il y a quelques années, je suis allé la voir avec Mme Laurier. Aujourd'hui, elle est mariée à un officier d'artillerie qui est à la frontière pour défendre et venger son pays. — Applaudissements. Il y a quelques jours, j'ai reçu d'elle une lettre que je veux vous lire. (Sir Wilfrid lit cette lettre dont les mots pathétiques peignent bien l'état d'esprit des femmes de France). Il y a aussi ces mots dans la lettre: "Je veux vous dire combien je suis émue de voir que les soldats canadiens s'en viennent en France. Mon mari se bat à la frontière et ce sera peut-être à l'aide apportée par l'un des vôtres que je devrai de le voir revenir. Mon mari, c'est toute ma vie, et je ne la vois pas sans lui."

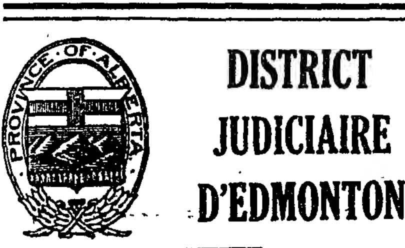
"Vous voyez par cette lettre continue Sir Wilfrid Laurier, quelle aide les soldats canadiens peuvent apporter en France: aide matérielle et aide morale. L'aide matérielle n'est pas considérable, mais,si faible qu'elle soit,elle n'est pas à dédaigner. Quant à l'aide morale, elle est énorme. Lorsque l'empereur d'Allemagne verra les troupes du Canada, de la Nouvelle-Zélande, de l'Afrique du Sud et de l'Australie, verser leur sang pour l'empire, simplement, par bonne volonté, il apprendra à ses dépens que la force qui fonde les empires, ce n'est pas la force brutale, mais la liberté, le respect des droits des nations." — Applaudissements.

L'hon. R. Lemieux

"... Quoi qu'éloignés du théâtre de la guerre, nous avons pu, même à travers les brumes de l'océan, suivre jour par jour, heure par heure, les premiers actes de cette sanglante tragédie. Nous savons maintenant comment fonctionne la machine meurtrière du Kaiser. Nous savons quels monstrueux produits réserve à l'humanité, la fameuse "culture" allemande. Le droit international n'est plus qu'un vain mot: les traités valent ce que valent les chiffons de papier. L'envahissement de territoires neutres comme le Luxembourg et la Belgique a été la conséquence logique de ce retour voulu vers la barbarie. Que dire de l'assaut brutal contre Liége et ses glorieux défenseurs? Comment qualifier le sac de Louvain et la destruction de Malines?

Et là-bas, dans les plaines de la Champagne se dressait fièrement, dans sa robe de pierre, l'antique et majestueuse cathédrale de Reims. C'était la merveille de l'architecture gothique. "Les artistes qui ont fait cela, a dit Rodin, ont jeté dans le monde un reflet de la divinité". Là fut le berceau de la nationalité française; c'est là aussi que notre ancienne mère-patrie reçut sa vocation souveraine de "grand soldat de Dieu."

Dans leur fureur aveugle, les armées du Kaiser n'ont pas su respecter cette splendeur de l'art immortel. Ce dernier crime contre la civilisation couvre d'un opprobre éternel ceux qui l'ont perpétré..."



DISTRICT JUDICIAIRE D'EDMONTON

Des sessions de la Cour de District et de la Cour Criminelle des juges de District auront lieu dans le district judiciaire d'Edmonton, durant l'année 1915 aux lieux et dates suivants, savoir:

Edmonton:
Les sessions commenceront:
Lundi, 18 janvier.
Lundi, 15 février.
Lundi, 15 mars.
Lundi, 19 avril.
Lundi, 10 mai.
Lundi, 7 juin.
Lundi, 13 septembre.
Lundi, 18 octobre
Lundi, 15 novembre.
Lundi, 6 décembre.

Tofield:
Mardi, 5 janvier.
Mardi, 30 mars.
Mardi, 5 octobre.

Vermilion:
Vendredi, 15 janvier,
Jeudi, 11 mars.
Vendredi, 16 avril.
Jeudi, 10 juin.
Jeudi, 30 septembre.
Jeudi, 2 décembre.

Wainwright:
Mercredi, 24 mars.
Mercredi, 23 juin.
Mercredi, 15 septembre.
Mercredi, 1er décembre.

Fort Saskatchewan:
Les sessions commenceront:
Jeudi, 23 février.
Jeudi, 25 mai.
Jeudi, 21 septembre.
Jeudi, 23 novembre.

Viking:
Jeudi, 7 janvier.
Jeudi, 1er avril.
Jeudi, 7 octobre.

Lamont:
Mardi, 2 mars.
Mardi, 1er juin.
Mardi, 12 octobre.

Végreville:
Mardi, 12 janvier.
Jeudi, 25 février.
Mardi, 13 avril.
Jeudi, 27 mai.
Jeudi, 23 septembre.
Jeudi, 25 novembre.

Lloydminster:
Mardi, 9 mars.
Mardi, 8 juin.
Mardi, 28 septembre.
Mardi, 30 novembre.

Daté à Edmonton, Alberta, ce 1er jour d'octobre 1914.

J. D. HUNT,
Assistant Procureur-Général.

LA CHUTE D'ANVERS

Et la leçon de l'obusier de 16 pouces

La prise d'Anvers par les Allemands a forcé les écrivains militaires à reviser l'opinion émise au début de la guerre, que la forteresse d'Anvers, la mieux fortifiée du monde, était imprenable.

Il est vrai, au moment où cette opinion a été exprimée, on ne connaissait pas l'effet de l'obusier allemand de 420 millimètres — 16 pouces — qui a été l'une des surprises de la guerre actuelle.

C'est la continuation de la lutte entre la force de percussion et la résistance de l'obstacle, qui se livre depuis un demi-siècle,principalement dans la marine militaire.

Chaque fois qu'une nation garnissait ses cuirassés d'un blindage capable de résister à la percussion du plus gros canon en existence, une nation voisine produisait un canon capable de pénétrer la nouvelle cuirasse. On en était arrivé, en Angleterre, à essayer des canons pesant cent tonnes, et l'on prévoyait un canon de cent vingts tonnes. On s'était arrêté, cependant, au poids maximum de quatre-vingts tonnes: parce qu'on s'était aperçu, aux essais, que le canon de cent tonnes ne pouvait tirer que quelques coups, après lesquels les déformations de l'âme empêchaient toute précision de tir.

On a dit aussi, lorsqu'il a été question de l'obusier de 16 pouces, qu'il ne pouvait tirer que 50 coups, après quoi son tir perdait sa précision. Il serait intéressant de savoir à quel point en sont rendues les pièces employées au siège d'Anvers.

Il est permis de croire que c'est sur cet obusier que le Kaiser fondait son assurance de prendre Paris en quelques jours.

On pourrait conclure des résultats obtenus au siège d'Anvers qu'aucune des forteresses modernes à ouvrage permanent ne peut résister à l'obusier de 16 pouces.

Le canon le plus formidable que possède l'Angleterre, c'est le canon de 15 pouces, dont sont armés les deux nouveaux super-dreadnoughts qui vont être livré cette semaine à l'amirauté: le "Queen Elizabeth" et le "Warspite."

On ne connaît pas dans le public, quel est le plus gros calibre des canons français.

La flotte de guerre allemande est-elle armée de canons de 16 pouces? Elle n'avait avant la guerre rien de plus gros que les canons de 12 pouces. Etait-ce pour attendre les nouveaux canons qu'elle s'est tenue à l'abri dans le canal de Kiel, depuis le commencement de la guerre? Voilà la question la plus angoissante que doit se poser actuellement l'amirauté; car les plus gros calibres anglais actuels sont de 13.5 pouces.

Les Russes envoient des renforts

Rome, 20 — Selon une dépêche de Pétrograde, l'état-major russe a envoyé des renforts considérables sur la ligne du feu s'étendant de la Baltique aux Carpathes; on déclare que la Russie a actuellement 3,000,000 d'hommes; ce nombre sera prochainement porté à 4,000,000. Les Russes détiennent maintenant des positions formidables, et ils vont reprendre incessamment une offensive générale.

Un sous-marin autrichien coulé

Cettinge, Monténégro, 20—Un sous-marin autrichien a été coulé aujourd'hui dans l'Adriatique par un croiseur français.

AVIS

Bureau de Jas. A. MacKinnon
Chambre 706, Edifice Tegler
Edmonton, Alta

Enregistré 14 octobre 1914

Liquidation de l'actif de Alfred Abbott Pinckney et du Bazar Household — Insolvables — Edmonton, Alberta.

AVIS est donné par les présentes que le susdit insolvable, Alfred Abbott Pinckney, qui tenait un fonds de commerce, sous le nom de "Household Bazaar," dans la ville d'Edmonton, province d'Alberta, m'a fait la cession de son actif, au profit de ses créanciers, sous l'autorité de l' "Assignments Act," de la Province d'Alberta.

LES créanciers sont invités à se réunir à mon bureau, chambre 706, Edifice Tegler, dans la cité d'Edmonton, à quatre heures de l'après-midi le lundi, vingt-sixième jour d'octobre, A. D. 1914, dans le but de prendre connaissance d'un état de compte dudit insolvable, de nommer des inspecteurs et de faire connaître leur décision en ce qui concerne la disposition de l'actif.

Toutes les personnes ayant des réclamations à faire connaître doivent déposer leur plainte entre mes mains, en les certifiant par une déclaration statutaire, le ou avant le 13ème jour de novembre A. D. 1914; après cette date, je procéderai à la répartition de l'actif en ne tenant compte que des réclamations dont il m'aura été donné avis.

POUR LES FERMIERS

CAUSERIE

Nous disions dans un de nos derniers articles que l'une des conséquences de la guerre actuelle serait d'accroître considérablement les relations économiques de la Grande-Bretagne, importatrice dans une large mesure des produits de tous genres, avec les jeunes nations de l'empire britannique dont la puissance de production est presque sans limites.

Nous désirons aujourd'hui mettre sous les yeux de nos lecteurs quelques chiffres, qui, à eux seuls, "valent un long discours":

Du 1er janvier au 31 décembre 1912, la Grande-Bretagne a importante d'Allemagne pour

$10,216,235

de bétail et de céréales!

L'avoine, que nous produisons en Alberta si facilement et avec tant de succès, entrait dans cette énorme importation allemande pour la somme respectable de $3,000,000.

L'orge, — encore un de nos produits, — *représentait plus de* $2,000,000.

La valeur des chevaux importés entrait pour $40,000 dans le chiffre total, et *celle du blé pour* $560,000!

Et ce n'est pa stout.

Nous n'avons encore parlé que *du bétail et des céréales*, voyons d'autres chiffres.

Toujours pendant l'année 1912 la Grande-Bretagne a importé de l'empire des destructeurs de cathédrales, plus de $500,000 de beurre; $1,000,000 d'oeufs et une quantité invraisemblable de jambons.

La revue économique, dans laquelle nous puisons ces précieux renseignements, nous prouve avec une autorité indiscutable, que les importations allemandes en Grande-Bretagne, pendant les seuls douze mois de l'année 1912, ont atteint le chiffre fantastique de 70,048,152 livres sterlings, soit plus de

$350,000,000.00

c'est-à-dire près d'un million de dollars par jour!

Ces *chiffres*, amis lecteurs, commencent-ils à vous impressionner?

Naturellement vous ne ferez pas la moindre difficulté pour admettre avec nous que depuis dix *semaines* il y a eu arrêt complet de l'envoi en Angleterre de bétail, céréales, jambons, beurre et oeufs allemands; cependant durant cette période de préparation à une guerre que l'on *prévoit* longue, les besoins de la métropole n'ont fait que s'accroître dans une proportion énorme.

Il y a donc en Angleterre actuellement une demande considérable, je dirai plus, un besoin impérieux des produits que l'empire du *Kaiser* ne lui envoie plus. Ceci posé et admis voyons où elle peut s'adresser pour suppléer à la formidable source d'approvisionnement qui lui fait soudainement défaut.

Au Danemark, en Suède, en Norvège? Oui, sans doute, mais pour une faible part seulement de *ses besoins*, car on ne saurait oublier que la félonie des Allemands leur a inspiré l'idée sauvage de semer de mines dangereuses les *routes* commerciales de la mer du Nord *et* même l'entrée des ports neutres, ce qui a eu pour résultat d'occasionner la perte de nombreux navires marchands faisant le voyage des ports anglais aux ports scandinaves.

On comprend qu'avec de tels risques il y ait eu un ralentissement *marqué de* la navigation marchande dans ces parages et que l'Angleterre ne puisse guère compter sur le ravitaillement par les ports de la Péninsule.

D'autre part, ce n'est pas l'Australie, située aux antipodes, à deux mois de mer des ports anglais, non plus que le Sud-Africain presqu'aussi éloigné ou les Indes surpeuplées qui peuvent assumer d'urgence le rôle de pourvoyeur immédiat de la mère-patrie.

Ce rôle revient de droit au Canada pour trois raisons: 1o. Sa proximité relative de l'Angleterre; 2o la sûreté de sa route maritime; 3o. la productivité de son sol qui classe notre pays au premier rang des nations productrices.

La conclusion de tout ceci est nette: Si nos cultivateurs et nos éleveurs savent saisir l'occasion admirable qui leur est offerte, c'est notre pays qui recueillera la part du lion dans le commerce d'importation anglais.

Mais pour cela il faut produire sans cesse davantage, et nos fermiers n'ont pas de temps à perdre. *Ils doivent se mettre à l'oeuvre immédiatement pour accroître le rendement de leurs fermes.*

De l'effort de chacun dépend l'aisance de tous.

—o—

LES ELEVATEURS COOPERATIFS ONT REALISE $17,000 DE PROFIT

Assemblée annuelle de la Compagnie Coopérative des Elévateurs d'Alberta.

(De notre correspondant spécial)

Calgary, 16 — Quatre cent délégués, représentant les 6000 actionnaires de la *Compagnie* "Alberta Farmers Cooperative Elevator," subsidiaire de l'Association des Fermiers Unis d'Alberta, ont *tenu hier* l'assemblée annuelle de cette importante association coopérative, pour examiner le premier exercice des opérations de la *Compagnie*.

Durant l'année fiscale qui vient de prendre fin la Compagnie a reçu et expédié 3,774,381 minots de grain, qui ont été amenés à ses 78 élévateurs répartis sur tout le territoire de la province.

Le profit **net réalisé** sur les opérations de l'année, après le prélèvement de tous les frais, y *compris le pourcentage d'amortissement* du capital emprunté, est de $17,000.

La division de la Compagnie, ayant charge de la mise sur le *marché des animaux* a reçu des offres qui, totalisées donnent un peu de moins de 50,000 porcs.

On sait que lorsque l'Association pourra garantir au gouvernement **d'Alberta une fourniture** annuelle de 50,000 porcs, celui-ci entreprendra l'installation d'une usine de conserve à base coopérative. L'Association a le ferme espoir d'atteindre au but désiré dès l'an prochain.

La Compagnie Coopérative d'Alberta a des magasins qui vendent toutes sortes d'articles aux prix du gros aux fermiers qui font partie de l'Association.

"UNE EXCELLENTE CHANCE DE FAIRE FORTUNE"

L'élevage de porcs va devenir l'industrie la plus profitable d'Amérique.

Chicago, 20 — Geo. McCarthy, de New-York, secrétaire de l'Association américaine des "Meat Packers", a déclaré, devant la Neuvième Convention Annuelle de cette association, ouverte aujourd'hui à Chicago, que l'univers est *menacé d'un manque d'approvisionnement* de viandes, *comme conséquence de la guerre actuelle.*

"L'Europe, a-t-il dit, aura bientôt épuisé ses propres réserves, elle drainera alors à elle tout l'approvisionnement en viande du monde pour nourrir ses gigantesques armées et ses populations inactives. Le résultat se fera sentir universellement de ce défaut d'approvisionnement. L'Amérique n'ayant que des quantités de fourrage limitées, il est impossible de *songer qu'elle pourra* fournir beaucoup d'animaux aux nations en guerre. Les prix de la viande, et particulièrement du porc, vont donc *monter* dans une proportion énorme.",

La Convention discutera les méthodes à adopter pour encourager les fermiers à élever beaucoup plus d'animaux qu'ils le font actuellement.

M. E. T. Cash, de St-Louis, a dit que les jeunes gens d'aujourd'hui ont une occasion superbe de *s'enrichir en élevant* des porcs.

"Cet élevage, a-t-il dit, n'a jamais été aussi profitable qu'il l'est actuellement, et il le sera davantage encore dans quelques mois."

—o—

IL SUCCEDE AU CARDINAL FERRATA

Rome, 20 — Sa Sainteté Benoit XV a choisi le cardinal Pietro *Gasparri pour occuper le poste* de secrétaire d'Etat du Saint-Siège, rendu vacant par la mort du cardinal Ferrata.

Le cardinal Gasparri a été le compagnon de travail du pape actuel pendant des années, alors que tous deux étaient employés au département d'Etat, sous la direction du cardinal Rampolla. Après la mort du pape Léon XIII, le cardinal Gasparri reçut du pape Pie X la mission de codifier le *droit canon*. Il a travaillé à cette tâche pendant dix ans. Il avait été appelé à Rome par le pape Léon XIII et il était l'un des prélats qui jouissait de la faveur de ce pontife.

—o—

M. Désiré Rivet informe le public *canadien-français* que le salon de barbier de l'hôtel Queen, avenue Jasper, dont il a pris la direction, est muni de tous les appareils stérilisateurs modernes. Satisfaction garantie.

PETITES ANNONCES GRATUITES

AVIS IMPORTANT A NOS ABONNES

Dans le but de venir en aide à nos abonnés de la campagne nous créons à leur usage, à partir de cette semaine, une colonne de petites annonces GRATUITES, dont ils pourront se servir à leur gré pour annoncer soit la mise en vente ou l'échange de terres, bestiaux, outils aratoires, location de femmes, etc., etc.

Cette colonne est également ouverte à nos abonnés de la ville qui désireraient mettre en vente, acheter ou échanger des terres à ferme contre des propriétés de ville, ou "vicé versa."

Nous ne doutons pas que cette initiative sera accueillie avec empressement par tous nos abonnés et que tous ceux qui ont quelque chose à vendre ou à échanger ou qui désirent acheter quoi que ce soit profiteront de la publicité que leur offre le "Courrier de l'Ouest."

Notre seul désir est que cette colonne ne puisse suffire à toutes les petites annonces gratuites et que nous nous voyions dans l'obligation de leur ouvrir la colonne suivante!

ENGIN A VAPEUR demandé. — On demande à acheter d'occasion un petit engin de 8 à 10 chevaux-vapeur: faire offre à Paul Jeanrichard, Cold Lake, Alta.

ECHANGE. — Annonceur possède lots de ville à Athabasca Landing, titre clair, qu'il désire échanger pour quart de section. A. Brelau, casier 1087, Edmonton.

FERMIER, grand propriétaire de terrains agricoles désire s'assurer les services d'un bon fermier d'expérience et connaissant l'élevage. Belle ferme à proximité d'Edmonton, près d'école et église; occasion superbe pour un homme compétent. S'adresser par lettre à A. Boileau, casier 98, Edmonton.

LE DIEU DU KAISER

Londres — La menace du bombardement de Londres par les Zeppelins n'a pas eu l'effet que les Allemands en attendaient. Les précautions sont prises et les Zeppelins peuvent venir, ils seront bien reçus.

Si les londonniens se sont contentés de sourire à l'annonce de cette menace, ils ont par contre ri de bon coeur au reçu de a dernière proclamation du kaiser adressée aux troupes opérant contre les Russes.

"L'esprit sain est descendu en moi, dit l'Attila moderne Empereur d'Allemagne, je suis l'instrument de l'Etre suprême; je suis son glaive et son fouet.

"Malheur et mort à ceux qui résistent à ma volonté et qui ne croient pas à ma mission.

"Le Dieu des Allemands demande leur anéantissement.

"Le Dieu des Allemands, par ma bouche, vous commande d'exécuter ses ordres."

—o—

POUR AVOIR ARBORE LE DRAPEAU TRICOLORE

Le conseil de guerre, à Colmar, Alsace, vient de condamner le fermier Demange à 10 ans de travaux forcés, pour avoir affiché trop de sympathie à l'égard des soldats français.

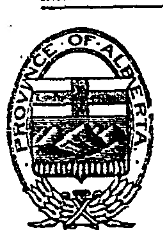
Demange habitait en Alsace un petit village qui, dès le début des hostilités, avait été occupé par les troupes françaises. Quand ces dernières furent rentrées en France, les autorités allemandes, employèrent des mesures énergiques pour punir les Alsaciens d'extraction française, qui avaient manifesté leur joie à l'annonce des victoires françaises.

Demange était accusé d'avoir hissé le drapeau français sur a ferme qu'il habitait quand les troupes françaises occupaient la région.

—o—

DES JUGES HEROIQUES

Londres — Le correspondant de l' "Exchange Telegraph," à Paris, écrit: "Le "Temps" dit que la réouverture des sessions judiciaires, à Reims, a été faite sous une pluie d'obus. Le procureur de la république, qui a lu le discours d'usage, n'a pas été entendu à cause du bruit causé par la canonnade."



ORDONNANCE DES LICENCES DE LIQUEURS

DEMANDE POUR LE TRANSFERT D'UNE LICENCE DE LIQUEURS POUR LA VENTE AU DETAIL.

Demande a été faite par James A. McKinnon pour obtenir le consentement du transfert à lui-même de la licence accordée à Clarence A. Roach, concernant l'hôtel St Petersburg, situé sur les lots vingt-neuf (29) et trente (30), bloc treize (13), lot de rivière quatorze (14), Edmonton, Alberta.

S'il est nécessaire cette demande sera prise en considération par le Bureau des Commissaires de Licences à une assemblée qui sera tenue au Palais de Justice dans la salle de la "Juvenile Court", à Edmonton, le cercredi, 11 novembre 1914, à 10 heures du matin.

Daté à Edmonton, ce 13ème jour d'octobre, 1914.

JOHN D. HUNT,
Assistant Procureur-Général.

NOUVELLES REGIONALES

A NOS CORRESPONDANTS

La reprise de la publication sur huit pages du "Courrier de l'Ouest," nous permet d'offrir à nouveau une hospitalité large et accueillante aux nouvelles régionales que nos correspondants de la campagne voudront bien nous faire parvenir.

Nous comptons donc que nos correspondants reprendront avec leur assiduité ordinaire l'envoi à notre journal des nouvelles de leurs paroisses respectives, dont nous nous ferons un devoir d'assurer l'insertion dans le numéro de la semaine, si les manuscrits nous parviennent le mercredi matin au plus tard.

—o—

ST-ALBERT, ALTA

Le R. P. Mérer, curé de la pro-cathédrale, qui était parti pour aller assister à Rome au chapitre des Oblats de Marie Immaculée, a pris charge provisoirement de la cure d'une paroisse bretonne dont le pasteur est allé prendre son rang dans l'armée des braves qui luttent contre les troupes du Kaiser.

Monseigneur l'Archevêque annonce qu'il a dû remettre à plus tard son voyage à Rome, pour sa visite au Vatican "ad limina", en raison de la guerre.

Le Séminaire de la Sainte-Famille compte 17 élèves; l'école paroissiale a reçu 118 enfants et le couvent Youville a réouvert avec 160 pensionnaires.

Le Frère Olivier, O.M.I., qui était aux Missions du Mackenzie depuis 40 ans, est arrivé à St-Albert; le Rév. Rr. Olivier qui doit se rendre en France, attend une occasion favorable pour reprendre son voyage de retour à la mère-patrie qu'il a quittée depuis près d'un demi-siècle.

Le R. P. Juffus est arrivé récemment à St-Albert, il a été nommé professeur au Séminaire.

—o—

GRAVELBOURG, SASK.

Le dimanche, 11 octobre courant, a été baptisé, en l'église paroissiale de Gravelbourg, Armand Gravel, enfant de M. et Mme A. Gravel, de cette ville, né le 9 courant.

M. l'abbé L. P. Gravel, missionnaire colonisateur, oncle de l'enfant, a présidé à la cérémonie, assisté de M. l'abbé J. A. Magnan, curé de Gravelbourg. Y assistaient: M. Alphonse Gravel, avocat, père de l'enfant; le Dr G. Longault, parrain, et Mlle Laurianne Gravel, marraine; le Dr Maurice Gravel et Mme Gravel; M. Guy Gravel, pharmacien, de Gravelbourg, et Mle Coleman, de Moose Jaw.

Après la cérémonie, il y eut une réunion de famille chez M. et Mme Gravel.

—o—

ST-PAUL, ALTA

Nous avons eu, les 13 et 14 octobre, la session locale de la Cour de District; plusieurs causes criminelles et civiles ont été entendues. L'hon. juge Noël, qui présidait la Cour, n'a pas jugé à propos de rendre de verdict dans certaines causes plus ou moins embrouillées.

Plusieurs avocats étaient présents, entre autres MM. Morrison et Russel, de Végreville.

L'exposition agricole du district de St-Paul a eu lieu les 14 et 15 octobre.

Les exposants étaient en assez grand nombre; toutefois nous aurions pu en avoir bien davantage si les cultivateurs ne s'étaient trouvés occupés par les travaux des champs qu'ont retardé considérablement les pluies du mois dernier.

Quoi qu'il en soit nous avons le droit d'être fiers des résultats de cette première exposition régionale qui ouvre, nous n'en doutons pas, une brillante série.

Les organisateurs, officiers de la Société d'Agriculture en tête, méritent des félicitations chaleureuses pour leur travail et leur dévouement de chaque instant.

Nous souhaitons que le beau succès remporté leur soit une récompense de leurs efforts inlassables.

Le Département de l'Agriculture avait fait largement sa part en nous envoyant deux juges compétents et impartiaux. Un jeune conférencier de l'Ecole d'agriculture de Vermilion, était également présent. Nous avons de même remarqué la présence de tous les membres du clergé de la région.

Les légumes exposés et les ouvrages de dames ont eu les honneurs de l'exposition; chacun s'est accordé à dire que même à l'exposition d'Edmonton il n'y avait rien de mieux.

Les sports ont remporté le succès habituel: les courses de chevaux ont provoqué un intérêt tout particulièrement vif. Près de $400 ont été répartis en prix, ce qui nous donnera droit au bonus du gouvernement.

Le résultat financier de notre exposition a été très satisfaisant.

M. A. G. Routhier, organisateur pour la province de la Société des Artisans Canadiens-français, a passé la semaine dernière parmi nous, dans l'intérêt de cette Société. Quelques Artisans nouveaux ont été recrutés ici, ce qui permettra l'établissement prochain d'une succursale de la Société à St-Paul. Dimanche, dans le cours de l'après-midi, eut lieu une assemblée générale et le soir il y eut réunion sociale chez le secrétaire de la Société, M. Clovis Thérien.

De nombreux colons nous arrivent depuis quelque temps, malheureusement les Canadiens-français ne sont que la minorité dans ces contingents nouveaux. La plus grande partie se dirige vers le nord. Tout fait prévoir que l'arrivée des nouveaux colons sera continuelle pendant tout le mois.

M. Furry, d'Edmonton, a ouvert une pharmacie à St-Paul. L'initiative de ce jeune homme intelligent est accueillie avec beaucoup de faveur, car l'installation dans notre village d'une bonne pharmacie est un véritable bienfait. Nous demandons à la population de St-Paul et des environs de lui accorder l'encouragement le plus large.

Signalons au nombre de nos derniers visiteurs: le Dr Lamarre, A. Morin, G. Pépin, M. Gaucher et M. et Mme Léo Savard, tous d'Edmonton.

Nous apprenons le mariage de M. Thos. Gagnon avec Mlle Eva Lajoie. Nos meilleurs voeux de bonheur.

Les jeunes gens de St-Paul se rendaient dimanche soir chez M. Donat Girard, accompagnés de visiteurs distingués d'Edmonton, afin de passer une soirée de divertissement entre amis. Ils n'auraient pu choisir une hospitalité plus accueillante que celle de M. D. Girard. Au nombre des personnes présentes nous remarquions: M. et Mme Léo Savard, le Dr Lamarre, M. G. Pépin, pianiste; M. Denis et A. Marin, Mme et Mlle Meunier, Mme et Mlle B. Racicot, MM. R. Blais, P. Benoit, P. et U. Racicot, Raoul Godbout, J. Demers, Léo et A. Girard, M. et Mlle Lapierre, M. L. Tétreault, de Végreville.

On fit de la belle musique et quelques chanteurs de talent se firent applaudir dans leur répertoire; bref on s'amusa ferme jusqu'à une heure avancée; à minuit un réveillon excellent fut servi par les aimables hôtes.

Parmi les artistes particulièrement applaudis nous mentionnerons Mlles Girard et D. Racicot, sans oublier M. Pépin et le Dr Lamarre, bien connus à Edmonton, l'un comme pianiste et l'autre comme violoniste.

Après la réunion qui prit fin en chantant, cinq automobiles du village ramenèrent chez eux les invités absolument ravis de cette délicieuse soirée.

—o—

LES TRAVAUX AU PACIFIQUE CANADIEN

Ce qui a été accompli au cours des derniers huit mois.

Malgré la grande dépression financière dont les diverses industries eurent plus ou moins à souffrir, même avant la déclaration de la guerre, il n'est pas sans intérêt de récapituler les gigantesques travaux exécutés par le C. P. R. sur son réseau au cours de la présente année, c'est-à-dire de janvier à aujourd'hui.

A McAdam Junction, la compagnie a érigé d'importantes usines et ajouté plus d'un mille de remises à ses cours, en cet endroit. A St-John, à part les améliorations apportées au terminus, on a construit un élévateur à l'épreuve du feu d'une capacité de 1,000,000 de minots.

A Montréal, les travaux exécutés sont de première importance; d'abord à la gare Windsor, on a terminé les immenses remises à trains, les plus modernes actuellement en usage, tandis que la dernière main a été mise aux améliorations de la gare Place Viger, commencées depuis trois ans, et qui ont coûté, comprenant l'hôtel et les cours, la somme approximative de $5,000,000. On a commencé la gare Union de Québec. Le pont à double voie de Lachine a été terminé au coût de $3,000,000. La nouvelle ligne "Lake Shore" pour Toronto, a été mise en opération en juin dernier, tandis que les travaux de la gare et du viaduc de Toronto ne sont que temporairement suspendus.

Parmi les extensions d'embranchements, nous remarquons celle de Kippewa dont la ligne a été prolongée de dix milles vers le nord; celle d'Expanse, prolongée sur une distance de 30 milles. La ligne entre Swift Current et Empress, longue de 113 milles, qui sera terminée cette année; celle entre Swift Current et Bassano dont 150 milles sont actuellement finis. La nouvelle extension de Lacombe à Kerrobert, longue de 78 milles. Le tunnel de Rogers' Pass dont le tunnel auxiliaire a été foré sur une longueur d'un mille.

La ligne Kootenay Central, maintenant ouverte au trafic, de Golden à 60 milles au sud; les travaux sur cette ligne sont poussés vigoureusement dans le but de joindre bientôt Golden et Colvalli. A Vancouver, on pousse activement la construction de la nouvelle gare dans laquelle se trouveront aussi les bureaux de ce terminus.

Le C. P. R., étant intéressé dans le chemin de fer de Kettle Valley, construit actuellement une ligne de Midway à Penticton, soit une distance de 134 milles: 76 sont déjà ouverts au trafic. Une autre ligne de Penticton à Osprey, 41 milles de long, est actuellement terminée, tandis qu'on a commencé les travaux d'une nouvelle ligne entre Osprey Lake et Princeton. Le Kettle Valley construit aussi un embranchement de 54 milles de long entre Hope et Otter Summit, une partie de la voie est déjà posée.

En plus de ces nombreuses entreprises, dont le parachèvement partiel constitue un record pour huit mois, le Pacifique Canadien a toujours continué sa politique de construction de voies doubles sur tout son réseau.

—o—

L'audace française

Dans une lettre adressée à sa famille, un capitaine d'infanterie, dont la compagnie occupe une position sur l'Aisne, raconte comment trois soldats français s'emparèrent de deux mitrailleuses allemandes et mirent en fuite deux compagnies d'infanterie prussienne.

"Deux caporaux et un soldat, écrit-il, envoyés en reconnaissance, s'avancèrent, en rampant, jusqu'à 10 kilomètres des tranchées ennemies. Ils s'aperçurent alors que la plupart des hommes s'étaient éloignés pour préparer leur repas et que les officiers se trouvaient à quelque distance en arrière de deux mitrailleuses.

"Les trois Français, en moins de temps qu'il n'en faut pour le raconter, sautent alors dans la tranchée, tournent les mitrailleuses et ouvrent le feu sur les Allemands sans défiance, qui s'enfuient à toutes jambes, suivis de deux compagnies entières prises de panique. Les artilleurs français, qui avaient suivi les phases de cette aventure, ouvrirent alors le feu et exterminèrent les Allemands.

"Le soir même, en récompense de leur exploit, les deux caporaux furent promus au grade de sous-lieutenant et le soldat reçut les galons de sergent-major.

—o—

HEROISME D'UN GAMIN

Paris — Gustave Chatain gamin de 15 ans, qui a déjà reçu le baptême du feu et a été blessé, vient de quitter l'hôpital et est reparti pour le front. Son ambition suprême est de s'emparer d'un drapeau et de se rendre digne de l'uniforme que lui ont donné, en le félicitant, les officiers du régiment auquel il s'était attaché.

Pour le taquiner, quelqu'un dit qu'on ne l'accepterait peut-être pas à cause de sa petite taille, ce à quoi l'enfant répondit:

—Une blessure, c'est comme la soupe, ça fait grandir.

Au Parlement Provincial

LE BUDGET D'ALBERTA AUTORISE L'OPTIMISME LE PLUS CONFIANT

Tribune de la presse, 16 octobre.

Contrairement à l'usage habituel qui veut que les débats sur le Budget provincial occupe une importante partie de la Session, cet article du programme des travaux de nos législateurs n'a occupé qu'une séance.

L'Opposition, fidèle à la promesse de son chef, n'a fait aucune critique de l'exposé du Trésorier Provincial, l'hon. C. R. Mitchell, qui a été le seul orateur à traiter l'importante question de nos finances.

Il appert du discours de l'hon. M. Mitchell qu'il n'y a pas surcharge des taxes dans notre province, ni qu'un tel état de chose soit à craindre dans un avenir rapproché, bien que cependant on ait dû recourir à une taxation supplémentaire pour parer aux charges créées par la guerre.

L'état de compte communiqué par le Trésorier Provincial est fort encourageant, si l'on tient compte des circonstances actuelles. L'hon. M. Mitchell a prouvé, avec chiffres à l'appui, la prospérité de nos finances; nos obligations ont été payées "rubis sur l'ongle", et en dépit de la dépression financière, qui s'est tout particulièrement fait sentir depuis deux ou trois mois, l'Alberta a encore un surplus en argent liquide de $1,323,299, sur tous les comptes.

Les dettes du Trésor venant à échéance le 1er novembre prochain seront payées à même ce surplus. D'après les grandes lignes du discours de l'hon. M. Mitchell il ressort que tout en se confinant à l'économie la plus stricte le gouvernement provincial n'entend nullement sacrifier les grandes questions de développement de notre territoire, comme par exemple l'agriculture, à laquelle l'encouragement le plus large continuera à être donné.

Nos progrès depuis 1906

Au début de son discours, M. Mitchell a fait l'historique du développement de l'Alberta depuis 1906, et il a montré les dépenses énormes qu'ont nécessité chaque année nos progrès généraux.

Des emprunts considérables ont dû être contractés, mais malgré cela nous sommes aujourd'hui en une excellente position financière, ce qui est tout à l'éloge des méthodes d'administration du gouvernement.

D'après les calculs du Ministre le surplus de nos revenus sur nos dépenses sera, à la fin de l'année présente de $1,323,299.

L'an dernier $1,000,000 a été voté sous l'autorité de la Loi des Elévateurs Provinciaux; ce fonds conserve actuellement un reliquat de $475,000.

La dette provinciale, sur débentures, sera au 31 décembre prochain de $22,733,533; cependant il importe de déduire de cette somme $1,399,966.66, constitué par les reliquats en banque et le produit du fonds d'amortissement. La dette provinciale nette sera donc de $21,333,566.66; on ne doit pas oublier que ces millions sont placés dans les améliorations de la province, constituant toutes des placements sûrs et productifs, telles que:

Edifices provinciaux (y compris l'Université(, et es emplacements $6,213,254.
Ponts: $1,775,661.
Routes: $1,853,000.
Arpentages: $500,000.
Téléphones provinciaux, plus de $8,000,000.
Fermes expérimentales: $300,000, etc., etc.

Les téléphones provinciaux

Les téléphones, qui ont absorbé un nombre respectable de millions, ont à leur crédit un surplus des recettes sur les dépenses d'exploitation et l'intérêt du capital engagé dans cette entreprise, de près de $400,000, qui sera appliqué au fonds d'amortissement.

Le surplus pour cette année seulement se monte à $100,000.

Au cours de 1914 vingt stations téléphoniques nouvelles ont été construites, assurant le service du téléphone rural à 400 abonnés. Des poteaux ont été posés sur une distance de 357 milles et il a été ajouté au réseau 904 milles de fil.

Les voies ferrées provinciales

Les garanties provinciales, accordées aux compagnies de chemins de fer pour la construction de nouvelles voies ferrées dans la province, couvrent une longueur de voies de 2435 milles. La valeur totale garantie est de $40,600,750.

Sur les 2435 milles de voies ferrées garanties, 1209 milles sont entièrement terminés, de plus 387 milles de talus sont prêts pour la pose des rails.

Les estimés du Budget comprennent une somme de $45,000 pour le service des enfants assistés, ainsi que $20,000 pour les fins "d'immigration, de colonisation et de publicité."

—o—

M. J. A. McNeil, le populaire marchand de tabacs de notre ville, informe sa nombreuse clientèle que l'on trouvera en tout temps à son magasin, 243 avenue Jasper Ouest, ou au comptoir des cigares de l'hôtel Selkirk, un choix important de cigares, cigarettes ou tabacs des meilleures marques. Tous nos compatriotes sont invités à accorder leur clientèle à M. J. A. McNeil, qui n'épargnera aucune peine pour leur donner satisfaction absolue. Journaux et livres français.

—o—

Le Fer-blanc ne pourrait souffrir le récurage au grès; on doit se contenter de le faire bouillir dans une lessive d'eau et de beaucoup de cendre et de le frotter avec une torche de paille ou de chiffon. On conseille de tremper les objets de fer-blanc sujets à la rouille dans une eau de chaux vive un peu épaisse, et de les laisser sécher; on les essuie ensuite et ils sont aussi brillants que s'ils sortaient des mains de l'ouvrier.





ORDONNANCE DES LICENCES DE LIQUEURS

DEMANDE POUR LE DEMENAGEMENT D'UN MAGASIN DE VENTE DE LIQUEURS EN GROS.

Demande a été faite par la Cie Wilson Ltée (J. T. LaBissonnière, gérant), pour obtenir le consentement du transfert de la licence de liqueurs en gros, qui leur a été accordée pour le magasin situé dans l'édifice Chisholm, Edmonton, au magasin situé dans l'édifice Picard et portant le numéro 10354, Avenue Jasper, sur une portion du lot cent cinquante huit (158), bloc trois (3), Réserve de la Baie d'Hudson, Edmonton, Alberta.

Cette demande sera prise en considération par le Bureau des Commissaires de licences à une assemblée qui sera tenue au Palais de Justice dans la salle de la "Juvenile Court," à Edmonton, le mercredi 11 novembre, à 10 heures du matin.

Daté à Edmonton, ce 13ème jour d'octobre 1914.

JOHN D. HUNT,
Assistant Procureur-Général.

CHRONIQUE LOCALE

Nous apprenons que le R. P. Grandin, O.M.I., Provincial des Oblat de Marie Immaculée, qui était parti, quelques semaines avant la déclaration de guerre, pour aller assister au Chapitre Général de l'Ordre, est actuellement aumônier d'un hôpital au Mans, en remplacement de son frère nommé aumônier militaire.

—o—

TOMBE AU CHAMP D'HONNEUR

Le R. P. Portier, O.M.I., de la Mission du Lac Ste-Anne, a eu la douleur d'apprendre la mort de son frère, le Capitaine Portier, tué par les Allemands à la tête de sa compagnie.

—o—

PAROISSE DE L'IMMACULEE CONCEPTION

Soirée récréative

La première soirée familiale de la saison, à l'Immaculée Conception, aura lieu dimanche, 25 octobre, dans la salle paroissiale. La partie de carte (Euchre) commencera à 8.30.

De magnifiques prix seront offerts aux vainqueurs, deux pour les dames, et deux pour les messieurs. Le programme musical de la soirée sera des plus intéressant, ainsi qu'il est facile d'en juger par l'énumération:

1o. Duo, piano et violon, par Mlle Larivière et M. Lafrenière, professeur de violon.

2o. Chanson, par M. J. A. Desjardins, de la Banque d'Hochelaga.

3o. Piano, duo, "The Beatles Dance" (E. Holst), par Mlles Imelda et Blanche Pépin.

4o. Déclamation par Mlle E. Poisson.

5o. Chanson, par M. H. Desjardins, du "Courrier de l'Ouest."

6o. Chanson, par Mlle Larivière.

Le prix d'entrée est de 25c pour un monsieur accompagné d'une dame... c'est dire que l'entrée est gratuite pour les dames et les jeunes filles.

Nous comptons sur une assistance nombreuse, qu'on vienne en foule passer quelques charmantes heures en famille.

—o—

COURS GRATUITS D'ANGLAIS

On nous prie d'annoncer que des cours d'anglais gratuits, spécialement établis pour les personnes de langue française, ont lieu trois fois par semaine, le soir, à l'école publique de l'avenue Queen. Tous ceux qui désirent apprendre l'anglais, ou se perfectionner dans la connaissance de cette langue, sont invités à suivre ces cours gratuits qui seront donnés pendant tout l'hiver.

—o—

LE "ROYAL CANADIEN-FRANÇAIS

Un certain nombre de nos lecteurs canadiens-français de l'Ouest, désireux de s'engager dans le régiment "Royal Canadien-français," nous demandent de leur indiquer où ils doivent s'adresser pour contracter leur engagement.

Ces futurs soldats peuvent envoyer directement leur adhésion aux bureaux du "Courrier de l'Ouest," casier postal 98, et nous nous ferons un devoir de les communiquer immédiatement aux autorités du régiment à Montréal.

—o—

GUERRE! GUERRE! GUERRE!

Pour la modique somme de 35c nous vous enverrons 50 reproductions photographiques avec cartes des champs de batailles de France, Russie, Autriche et Allemagne, ainsi que les portraits du président Poincaré et des monarques des pays en guerre. Envoyez un mandat-poste à Roland Co., 140 Liberty Street, New-York, N.Y.

—o—

AVIS

L'Agent Consulaire de France à Calgary informe les citoyens français classés dans LES SERVICES AUXILIAIRES que le Gouvernement Français les invite à faire connaître d'urgence leur adresse à l'Agence Consulaire en vue de leur faire passer un nouvel examen médical.

B. de ROUSSY DE SALES.

—o—

CLOTURE DE LA SESSION PROVINCIALE

La clôture de la session provinciale d'Alberta sera prononcée cet après-midi, jeudi.

—o—

COURS DES MARCHES EDMONTON

Prix des céréales aux élévateurs

Blé No 1 Northern, 95c.
Blé No 2, Northern, 92c.
Blé No 3, Northern, 87c.
Blé No 4, 80c.
Blé No 5, 74c.
Blé No 6, 69c.
Orge No 3, 54c.
Orge No 4, 52c.
Orge No 5, 49c.
Avoine No 1, extra, 41c.
Avoine No 2, 37c.

Animaux

Porcs, de choix, la livre 6 3-4 à 6 1-4c.
Boeufs, gras de 1100 livres et plus, 5 3-4 à 6c.
Boeufs de 900 à 1000 livres, 4 1-2 à 5c.
Veaux, de choix, 150 à 200 livres, 6 1-2 à 7c.
Veaux, de 250 livres et plus, 5 1-2 à 6c.

Légumes, beurre et oeufs

Pommes de terre, le boisseau, 75 cents.
Navets, le boisseau, 50c.
Carottes et betteraves, la livre, 2 cents.
Choux, la livre, 2 cents.
Oignons, 10 livres pour 25c.
Beurre, la livre, 25c à 35c.
Oeufs, la douzaine, 25c à 30c.

CONFERENCE DU R. P. HUDON

Suite de la page 1

Ce dont nous avons besoin

Au milieu d'une crise aussi grave que celle que nous traversons actuellement il n'est pas de sujet d'une actualité plus brûlante que de traiter de l'économie.

Trois choses sont à considérer pour arriver à surmonter avec succès les difficultés de l'heure présente:

L'état d'esprit, en d'autres termes la santé du moral de chacun.

L'action individuelle et l'action commune.

Parlant tout d'abord de l'état d'esprit, le conférencier déclare que nous avons par-dessus tout besoin de sang-froid et d'énergie; les plaintes sont futiles et ne servent qu'à faire paraître intenable une situation passable.

Le pessimisme est beaucoup plus contagieux que l'optimisme et c'est de cela surtout qu'il faut se défier. Le R. P. Hudon fait un tableau risible de certaines familles larmoyantes sans raison, où chacun semble prendre plaisir à aggraver les choses pour rendre la vie plus terne et plus grise à tous. Quel contraste si l'on met en regard de ces tristes et larmoyantes personnes ces familles, où la situation matérielle n'est pas meilleure peut-être, mais où la gaieté rayonne sur chaque face; pour celles-là la moindre contrariété n'est pas le prétexte à de nouvelles larmes; bien au contraire, sans être insouciant cependant, on s'efforce de chasser les soucis inutiles, on tâche de prendre son parti en riant des contre-temps; et l'on arrive à ce résultat merveilleux de rendre sa vie belle et bonne et d'apprécier comme elle doit l'être la bonne et saine joie de vivre.

"Avez-vous remarqué, continue le conférencier, ces braves gens qui s'abordent et se confient tristement leurs réflexions...

"Les affaires ne vont pas, dit l'un. Ah! ne m'en parlez pas, répond l'autre, c'est terrible. Et chacun s'en va de son côté en songeant: Je n'aurais jamais cru la situation aussi grave!"

Il faut donc par-dessus tout soigner tout d'abord le moral par une médication radicale qui s'appelle: l'énergie; il faut réagir et lutter de toutes ses forces contre le pessimisme contagieux et envahissant et pour cela garder inaltérablement la précieuse gaieté française dont nous avons hérité de nos pères.

Ceci résolu on doit alors chercher les moyens de lutter.

L'économie bien entendue

Le principal de ces moyens est incontestablement l'économie; mais il est bon de bien comprendre ce que veut dire ce mot.

Aux oreilles de beaucoup de personnes le mot économie a quelque chose d'un peu odieux, car on en fait trop volontiers le synonime d'avarice; cependant il ne faut pas généraliser parce que certains tronquent le sens de ce mot.

On peut trancher le différent en disant que l'économie rationnelle doit tenir le milieu entre l'avarice plus commune aux vieilles gens et la prodigalité que l'on trouve davantage chez les jeunes.

L'économie, qualité française

Le millionnaire Carnegie faisait remarquer un jour que deux qualités importantes manquent aux citoyens des Etats-Unis, deux qualités fondamentales pour l'avenir d'un peuple: la prévoyance et l'économie; et il conseillait à ses compatriotes de prendre exemple, sous ce rapport, sur les Français.

On a parlé abondamment de la puissance formidable du bas de laine national français, et on ne saura jamais trop le faire, car il n'existe pas d'exemple plus frappant de la force prodigieuse du sou ajouté au sou. La France prête à tous et partout, ce sont ses milliards qui ont permis la réalisation des grandes entreprises destinées à accroître le bien-être du genre humain; il est bon que l'on sache que cette fortune immense et bienfaisante n'est pas le bien exclusif de quelques capitalistes seulement: c'est l'accumulation des économies modestes du peuple.

Au Canada sommes-nous aussi économes que nos cousins de France? se demande le conférencier.

On peut répondre à la fois oui et non.

Les Canadiens-français vivent en général modestement et se contentent de peu; mais ils ne sont pas aussi sagement économes que les Français. On pourrait dire qu'ils tiennent le milieu entre les Français et les habitants des Etats-Unis.

Un grand reproche à faire au Canadien-français, c'est qu'il est trop nomade; il voyage trop souvent et se déplace trop fréquemment. On peut se convaincre de ce fait en interrogeant le premier compatriote venu. si on le met sur la question de ses voyages il devient intarissable; et il finit invariablement en vous disant qu'il a gagné beaucoup d'argent, mais que les voyages ont absorbé toutes ses économies, ce qui ne l'empêche pas d'ailleurs en vous quittant de vous annoncer qu'il est décidé à repartir pour X!

A la campagne

Le danger à la campagne, c'est la recherche incessante d'un luxe toujours plus grand. Où est le temps où nos grands-pères et nos grands-mères fabriquaient eux-mêmes tout ce qui était nécessaire à leur vie.

Ce qui fait en France la force de la population rurale, c'est que le paysan a l'orgueil de son état; il porte avec fierté sa blouse qui ne lui semble pas inférieure au veston du citadin.

Aux Etats-Unis et au Canada, la chose est bien différente. Chacun s'efforce de dissimuler sa véritable condition pour paraître d'une condition supérieure; et l'on serait fort surpris lorsque l'on croise une jeune fille élégante d'apprendre que c'est une fermière, sauf toutefois si l'on a l'occasion de lui parler, car, ajoute le conférencier, il devient beaucoup moins facile, de dissimuler sa condition lorsque l'on est forcé d'ouvrir la bouche.

Un véritable danger menace la population rurale si l'on ne réagit pas contre ses nouvelles tendances par une éducation appropriée des filles et des garçons destinés à demeurer sur les fermes.

L dépeuplement de campagnes de la Nouvelle-Ecosse est un exemple lamentable de ce fait.

Quelques conseils pratiques

Pour pratiquer une économie sage et raisonnée, il importe tout d'abord de prévoir les dépenses auxquelles on peut se livrer, et pour cela il faut décider des achats utiles à faire loin du commis et de l'étalage tentateurs.

Il faut se défier par-dessus tout d'imiter ces personnes qui passent leur vie à courir les magasins pour trouver l'occasion de l'article vendu au-dessous du prix de gros, non pas qu'elles aient besoin de cet article, mais parce qu'il est vendu bon marché elles se croient obligées de l'acheter "pour réaliser des économies."

Et comme le véritable bonheur dans la vie consiste à limiter ses désirs aux choses raisonnables, il faut sacrifier sans hésiter le superflu. En ce faisant non seulement on supprimera les dépenses inutiles, mais encore on donnera aux enfants un exemple de modération dans les désirs dont ils ont le plus grand besoin; car c'est, — disons-le en passant, — un fait bien évident que les enfants deviennent de jour en jour plus exigeants.

Une autre erreur funeste est de croire que l'on réalise des économies en achetant des articles à bon marché, l'expérience a prouvé depuis longtemps que ce qui est de mauvaise qualité est tout simplement ruineux; nos grands-mères, qui tissaient jadis des étoffes durant pendant une génération, connaissaient bien cette vérité essentielle.

Une des qualités indispensables à la mère de famille est de connaître la valeur et la qualité de ce qu'elle achète; cette qualité devient rare de nos jours, et pourtant combien elle est importante pour la femme véritablement économe!

L'achat à crédit

L'achat à crédit, déclare tout net le conférencier, est la ruine des familles. Acheter à crédit, c'est se laisser prendre dans un engrenage dont l'on sortira pantelant, ruiné, dépouillé... C'est la plus grave erreur que l'on puisse faire.

Voyons les dangers que l'on encourt en achetant à crédit:

D'abord on dépasse toujours ses ressources; 99 fois sur 100 si l'on devait payer comptant on choisirait des choses plus modestes et partant moins chères. Ensuite on court invariablement le risque que le marchand, qui fait, dans ce genre de commerce, de nombreuses pertes, ne majore sa facture pour chercher à se rattraper.

Enfin, l'achat à crédit est démoralisant, peut-il d'ailleurs en être autrement lorsque souvent on doit continuer de faire des paiements sur des choses dont on ne se sert plus ou qui ont disparu, usées ou hors d'usage?

Un point important

Un point important dans la tenue économique d'une maison c'est le contrôle des dépenses par une même personne, et une comptabilité domestique suivie avec soin. C'est là peut-être le point le plus important dans l'administration du budget familial; on n'a pas idée des dépenses inutiles que l'on se décide à supprimer lorsqu'on les voit s'aligner sur un livre et faire un total rondelet à la fin du mois. Essayez, l'effet est immanquable.

"Mettre de côté"

On ne saurait terminer une conférence sur l'économie, dit le R. P. Hudon, sans traiter cette question capitale: "Mettre de côté!" Mettre de côté pour l'imprévu, la maladie, les chômages, les voyages indispensables, etc. Faites un "bas de laine," c'est le moyen le plus sûr d'arriver à la richesse, cent fois plus sûr que la spéculation hasardeuse qui ruine tant de familles.

Dans toutes les familles on devrait "mettre de côté," si peu que cela soit, c'est une mesure de précaution indispensable, dont personne ne saurait se passer.

Si vos moyens ne vous permettent pas de voyager pour votre plaisir, choisissez une distraction moins coûteuse. Si vous ne pouvez offrir tel présent, offrez en un plus modeste.

C'est là une solution à un problème d'économie domestique à laquelle on devrait avoir recours plus souvent.

En traitant de l'économie sous ses formes diverses, le conférencier se voit appelé à dire quelques mots sur un sujet connexe, la vie dans la famille. Rien ne favorise davantage l'économie que de rester chez soi, et combien on y gagne moralement. Il n'est pas de distraction, bal, cinématographe, théâtre, qui valent les saines joies d'une soirée passée en famille.

La femme doit pour cela s'efforcer de rendre le foyer attrayant, c'est la clef de voûte du bonheur familial que de pouvoir garder à la maison mari, fils et filles et surtout faire qu'ils s'y plaisent.

La division dans la famille peut avoir la plus grande répercussion sociale; on en a une preuve remarquable dans la propagande bruyante des suffragettes anglaises qui est la conséquence de la désertion du "home" par les maris vivant pratiquement dans les nombreux clubs qui, comme chacun le sait ont en Angleterre l'importance d'une institution nationale.

L'action commune

Le R. P. Hudon aborde alors le dernier point de sa conférence l'action commune qu'il développe brièvement, en indiquant comme des moyens d'action communes les plus propices à favoriser l'économie: Les sociétés coopératives, les caisses d'épargne populaires, les logements salubres à bon marché, et autres oeuvres sociales.

L'encouragement donné aux nôtres dans le commerce ou l'industrie représente un moyen efficace d'action commune, mais encore faut-il que l'on soit certain que les gens auxquels on accorde sa confiance soient probes et compétents.

On peut faire aux Canadiens-français le reproche qu'ils sont trop confiants et trop naïfs, et trop portés à parer les autres de toutes les vertus de l'honnêteté.

Cette confiance trop large est dangereuse surtout quand l'on constate combien depuis 50 ans la conscience publique, s'est affranchie de ce que beaucoup nomment des préjugés, mais qui n'est en réalité que des préceptes de stricte honnêteté.

On peut même dire que cet élargissement de la conscience constitue un véritable danger national contre lequel on devrait entreprendre une campagne acharnée.

Notre avenir comme race nous fait un devoir impérieux d'être économes et consciencieux. N'oublions jamais cette vérité fondamentale.

"Enfin, après avoir tant prêché l'économie, je vais, dit le R. P. Hudon, terminer par un appel à la prodigalité: Soyons prodigues d'esprit public, d'encouragement aux oeuvres sociales. Sur ce point encore nous pouvons prendre exemple sur le peuple français qui, tout en étant le peuple est aussi le plus prodigue lorsqu'il et aussi le plus prodigue lorsqu'il s'agit de récompenser et d'honorer la vertu, de susciter la charité et d'encourager tout ce qui est bien, bon et beau, pour faciliter les progrès matériels et moraux de l'humanité."

Ces nobles paroles par lesquelles termina le R. P. Hudon furent saluées de vifs applaudissements.

M. A. Boileau, au nom de tout l'auditoire, remercia le distingué recteur du Collège d'Edmonton; et la soirée prit fin par un morceau de piano joué avec talent par le professeur Belleau.

On se sépara au chant de "O Canada."